

L'emploi en production agricole Chiffres 2015 - Département d'Ille-et-Vilaine

Avant-propos

Ce rapport annuel a pour mission de mesurer le niveau de l'emploi dans la production agricole du département, d'en suivre l'évolution et de contribuer à en apprécier les potentialités. Il a été initié par :



Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne

La Porte de Ker Lann
Rue Charles Coudé, BRUZ
35027 RENNES cedex 9
02 99 01 80 80
contact@portesdebretagne.msa.fr



Association Emploi Formation d'Ille et Vilaine

Rue M. Le Lannou
CS 14226
35042 Rennes cedex
02 23 48 29 45
aef-ille-et-vilaine@maison-agri-rennes.fr

Il est le fruit d'un travail réalisé en étroite collaboration avec Pôle Emploi, l'observatoire emploi formation de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne et le FAFSEA Bretagne.



Les **partenaires sociaux** ont été associés à son élaboration et ont ainsi apporté l'éclairage des professionnels dans le cadre d'un comité de lecture.

Ce rapport comporte des données sur 5 champs d'analyse :

- L'emploi agricole en Bretagne (sources MSA d'Armorique et des Portes de Bretagne)
- L'emploi agricole en Ille-et-Vilaine
 - Les exploitations et exploitants agricoles (source MSA des Portes de Bretagne)
 - L'emploi salarié dans le secteur d'activité de production (source MSA des Portes de Bretagne)
- Le marché de l'emploi agricole en Ille-et-Vilaine (sources AEF – Pôle Emploi)
- La formation professionnelle dans le secteur agricole (sources CRAB et FAFSEA)

Sommaire

RÉSUMÉ - L'emploi en production agricole en Ille-et-Vilaine.....	2
<u>L'emploi agricole en Bretagne</u>	3
Les exploitations agricoles bretonnes.....	3
Les exploitants agricoles bretons	4
Les employeurs de main d'oeuvre.....	6
Les salariés en production agricole en Bretagne.....	8
<u>L'emploi agricole en Ille-et-Vilaine</u>	11
Les exploitations agricoles	11
Les exploitants agricoles	12
Les employeurs de main d'oeuvre.....	13
Les salariés en production agricole.....	15
La place des pays dans les département	22
<u>Le marché de l'emploi agricole en Ille-et-Vilaine</u>	24
Les offres d'emploi de l'agriculture	24
Les demandes d'emploi de l'agriculture	29
<u>La formation professionnelle agricole</u>	37
La formation aux métiers de la production agricole en Ille-et-Vilaine.....	37
Les contrats de professionnalisation en Bretagne.....	39
ADEMA - Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers de l'Agriculture (Source FAFSEA Bretagne)	39
ANNEXE – Détails des codes ROME de Pôle Emploi.....	40

Précisions sur les données de la MSA

Les tableaux de bord de l'emploi salarié en production agricole sont élaborés à partir des contrats de travail et des déclarations de salaires. Le secteur d'activité est déterminé par la catégorie de risque accident du travail (AT) du salarié.

Nombre d'employeurs de main d'œuvre : Une entreprise est considérée comme employeur dès lors qu'elle a employé un salarié au moins une heure dans l'année. Un employeur qui a eu, dans l'année, des salariés dans plusieurs secteurs d'activités est comptabilisé dans chacun des secteurs.

Nombre de salariés : Une personne ayant travaillé au moins une heure dans l'année est considérée comme 1 salarié. Un individu peut être compté plusieurs fois :

- **Par risque Accident du Travail (AT)** : un salarié est compté autant de fois qu'il a travaillé dans des secteurs d'activité différents (risques AT). Si le salarié a eu plusieurs emplois dans le même risque AT, il n'est compté qu'une seule fois dans ce risque.
- **Par Taille de l'entreprise** : un salarié est compté une fois par taille d'entreprise ; s'il a travaillé dans plusieurs entreprises de même taille, il est compté une fois. Si le salarié a travaillé dans deux entreprises de tailles différentes, il est compté deux fois.

Nombre et nature de contrats : Il s'agit du nombre de contrats de travail, un salarié est compté autant de fois qu'il a eu de contrats à durée déterminée et/ou de contrats à durée indéterminée.

Equivalent Temps Plein (ETP)

- **Salariés en ETP** : somme des heures de travail rémunérées dans l'année par catégorie de risque AT divisée par 1 820 heures.
- **Taille de l'entreprise en ETP** : total des heures de travail rémunérées dans l'année par l'ensemble des salariés de l'entreprise divisé par 1 820 heures.

Secteurs d'activités (quelques précisions)

- Cultures spécialisées : maraîchage en pleine terre, sous abris chauffés ou non, fleurs, fruits, pépinières, bulbiculture, arboriculture, végétaux d'ornement, sapins de Noël.
- Cultures et élevages non spécialisés : cultures générales, fourragères et céréalières, comprend aussi les CUMA et la majorité des élevages laitiers. Les salariés des élevages laitiers y sont comptabilisés s'ils sont polyvalents et interviennent aussi sur les cultures.
- Elevages spécialisés de gros animaux : bovins (dont certains élevages laitiers), porcins, ovins, chevaux.
- Elevages spécialisés de petits animaux : aviculture et pisciculture.
- Activités diverses : gardes chasse, gardes pêches, jardiniers, gardes forestiers, organismes de remplacement, travail temporaire.

Précisions sur les données de Pôle Emploi

Catégorie A : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi pour diverses raisons (stage, formation, maladie), sans emploi.

Catégorie E : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

RÉSUMÉ - L'emploi en production agricole en Ille-et-Vilaine

Évolution des chiffres entre 2012 et 2015 - Ille-et-Vilaine

Sur les quatre dernières années, la **baisse du nombre d'exploitations** est stable. La **baisse du nombre de chefs d'exploitation** se poursuit.

On observe une **augmentation** du nombre **des cessations** mais aussi une **augmentation** du nombre d'**installations**. Le différentiel cessations-installations se maintient donc.

Le **nombre d'employeurs** ralentit son **augmentation**. Le secteur « cultures et élevages non spécialisés » regroupe à lui seul toujours la proportion la plus importante d'employeurs et leur nombre continue d'augmenter. On y retrouve la majorité des employeurs en production laitière.

Les **groupements d'employeurs** emploient toujours **majoritairement des CDI** essentiellement dans les secteurs de la polyculture-élevage et du maraîchage.

LES SALARIÉS

Le nombre de salariés continue sa progression notamment en « cultures et élevages non spécialisés ».

Le nombre d'Equivalent Temps Plein maintient sa progression également.

Près de la moitié des salariés est employée dans des entreprises de moins de 5 ETP.

Tous les secteurs bénéficient de l'augmentation globale du nombre de salariés sauf les « centres équestres » et « Entreprises de Travaux Agricoles ». Le secteur « cultures et élevages non spécialisés » augmente toujours de façon soutenue son nombre de salariés ainsi que le secteur « jardins et espaces verts ».

Les femmes représentent toujours près d'**un tiers des salariés**. Les femmes travaillent majoritairement dans les cultures spécialisées, les centres équestres, en élevages de petits animaux et en ostréiculture.

Il a été signé plus de contrats. **Les CDD et les CDI progressent. La proportion des CDI** sur le nombre total des contrats **reste stable**. Les secteurs des élevages de gros animaux et des jardins et paysage signent la majorité de leurs contrats en CDI.

Près de la moitié des contrats est signée avec des salariés de moins de 30 ans.

La proportion de CDI sur le nombre total de contrats est quasi identique chez les hommes et les femmes.

Une grande partie des rémunérations se situe entre le SMIC et 1,4 SMIC.

LES OFFRES D'EMPLOI

Les **offres d'emploi diminuent** entre 2012 et 2015 surtout en cultures spécialisées et espaces verts.

Les **offres diminuent** surtout sur les **bassins d'emploi de Rennes et Combourg** et **augmentent sur Fougères**.

Les CDD de 12 mois et moins diminuent légèrement au profit des CDI. Les CDD courts sont plus faciles à pourvoir dans le contexte actuel de chômage.

Les postes **à temps complet augmentent** entre 2012 et 2015 et dépassent, en 2015, les $\frac{3}{4}$ des offres.

Les offres de **BAC+2 augmentent au détriment des CAP**.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Le nombre de demandeurs augmente. Cette augmentation est plus marquée dans le bassin d'emploi de Vitré. L'augmentation du nombre des demandeurs concerne toutes les catégories d'âge, elle est cependant plus marquée chez les plus de 30 ans.

Les demandes de niveaux CAP BEP restent majoritaires, suivies des demandes de niveau BAC.

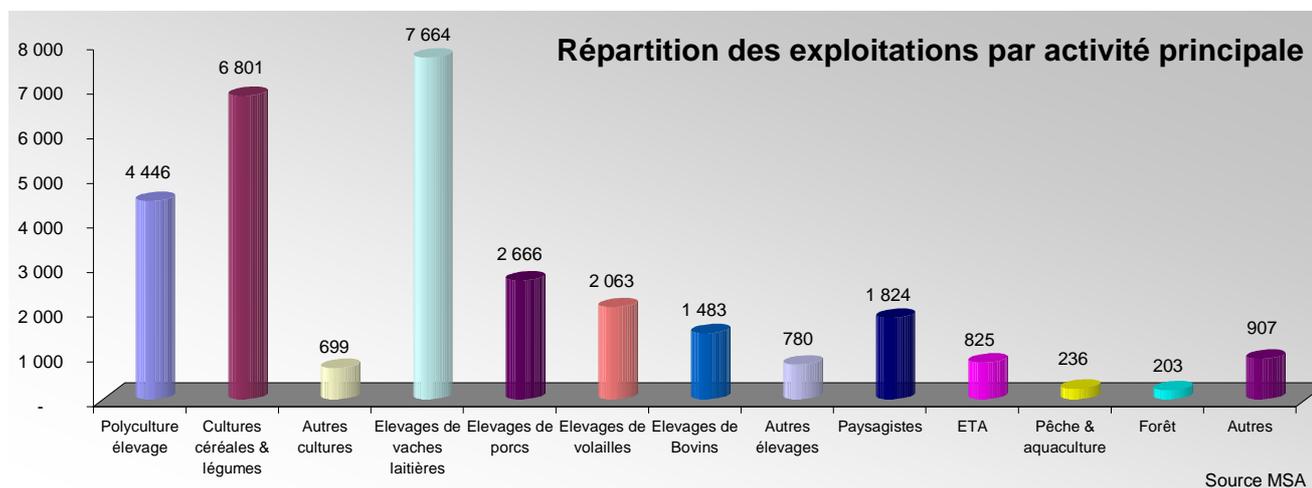
La durée d'inscription des demandeurs en production agricole est moins longue que celle de l'ensemble des demandeurs **mais elle se rallonge**.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES BRETONNES

(Source MSA)

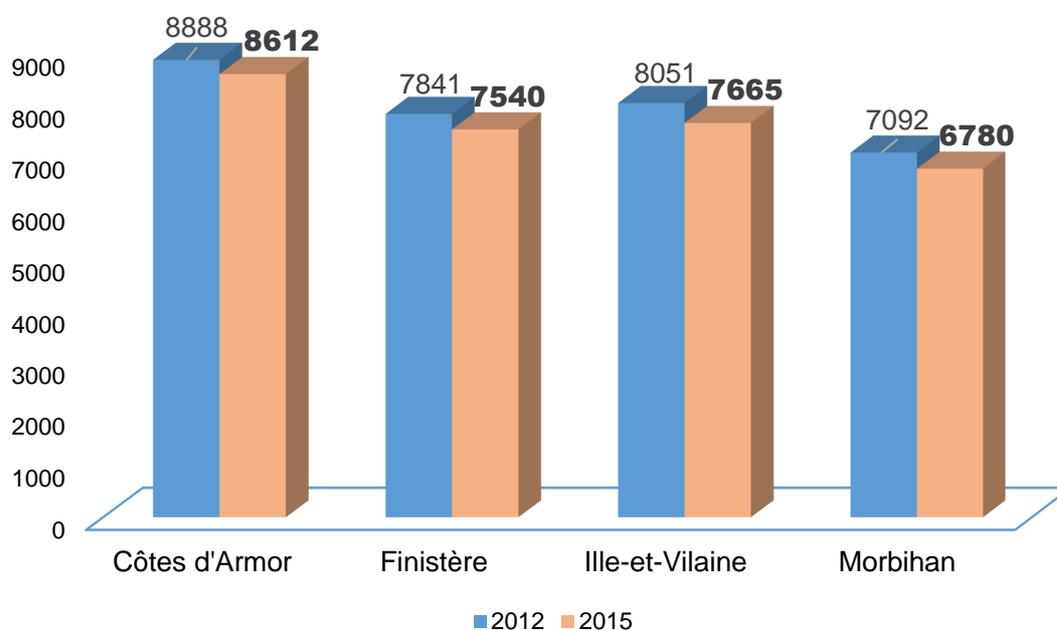
Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre d'exploitations	31 872	31 512	31 116	30 597	-4,0 %

En 2015, les exploitations du Finistère et d'Ille-et-Vilaine représentent chacune ¼ du nombre d'exploitations de la région. 28 % des exploitations sont en Côtes d'Armor.



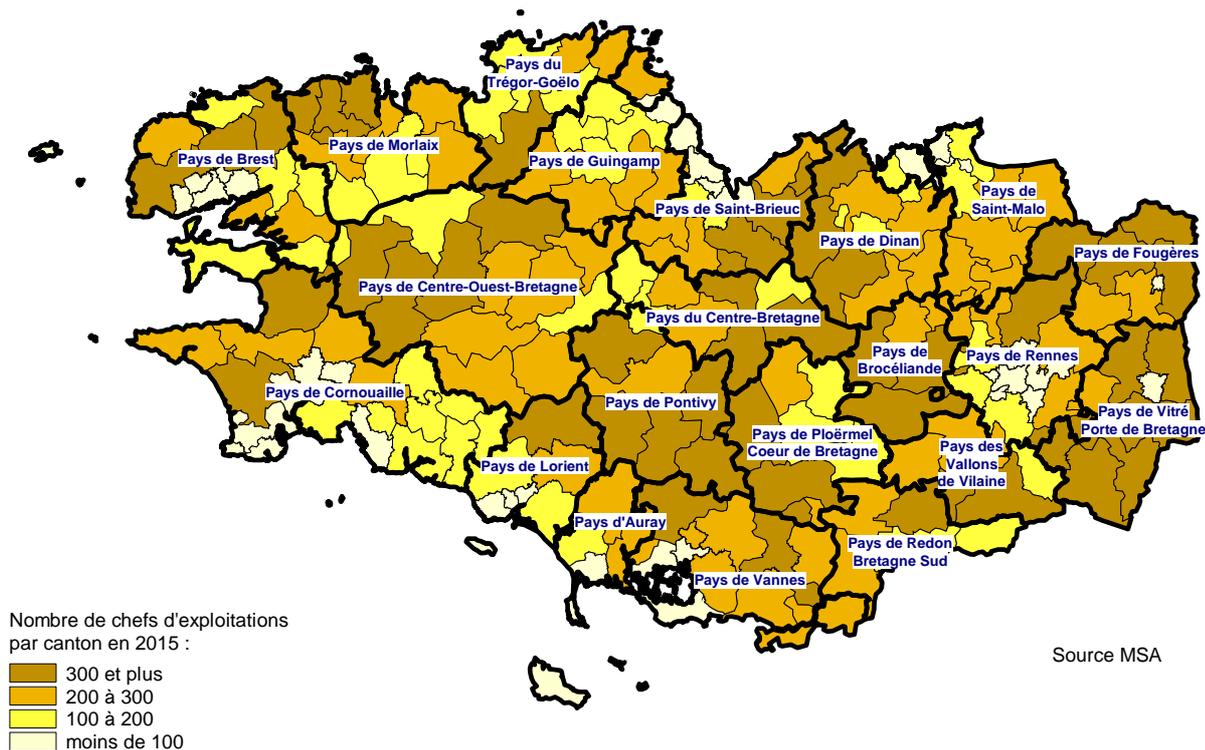
Les productions majoritairement représentées sont les « élevages de vaches laitières » et les « cultures de céréales et légumes ».

Evolution du nombre d'exploitations par département



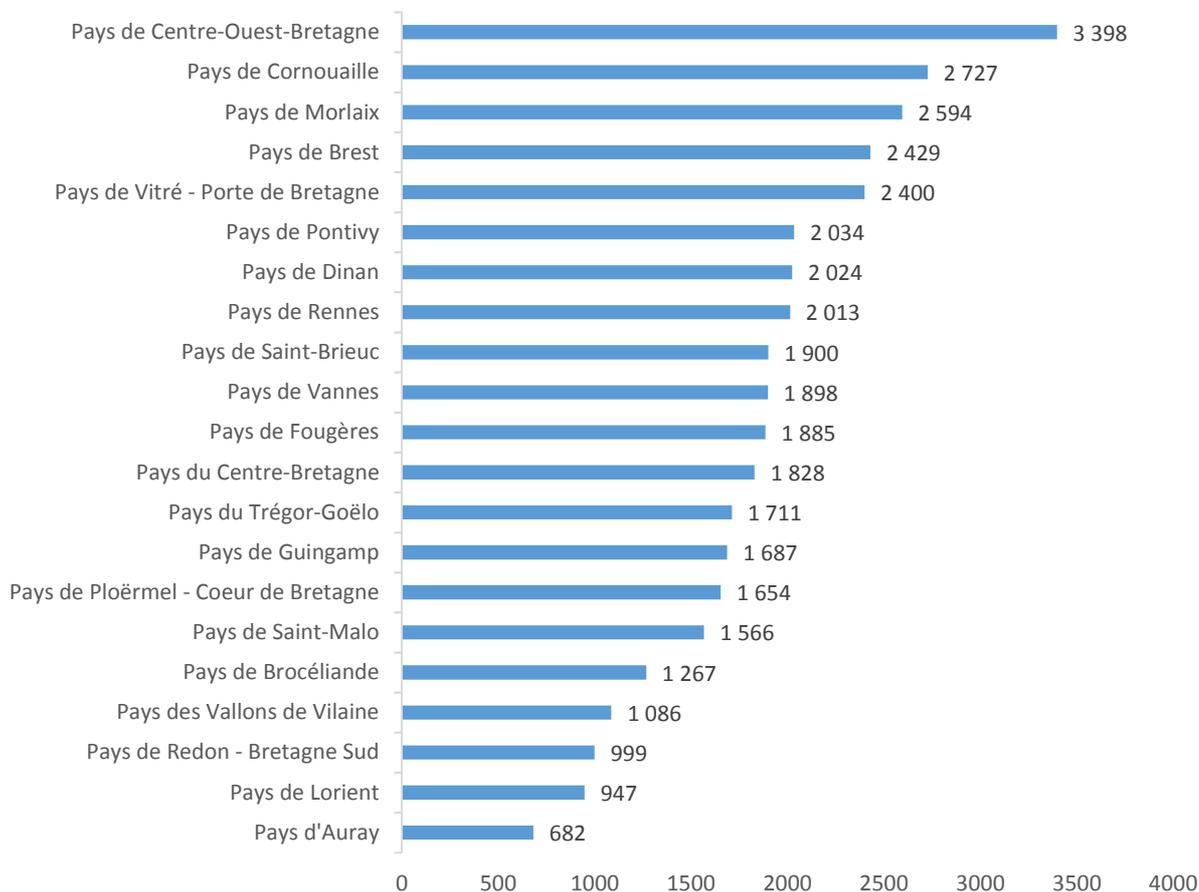
LES EXPLOITANTS AGRICOLES BRETONS

(Source MSA)

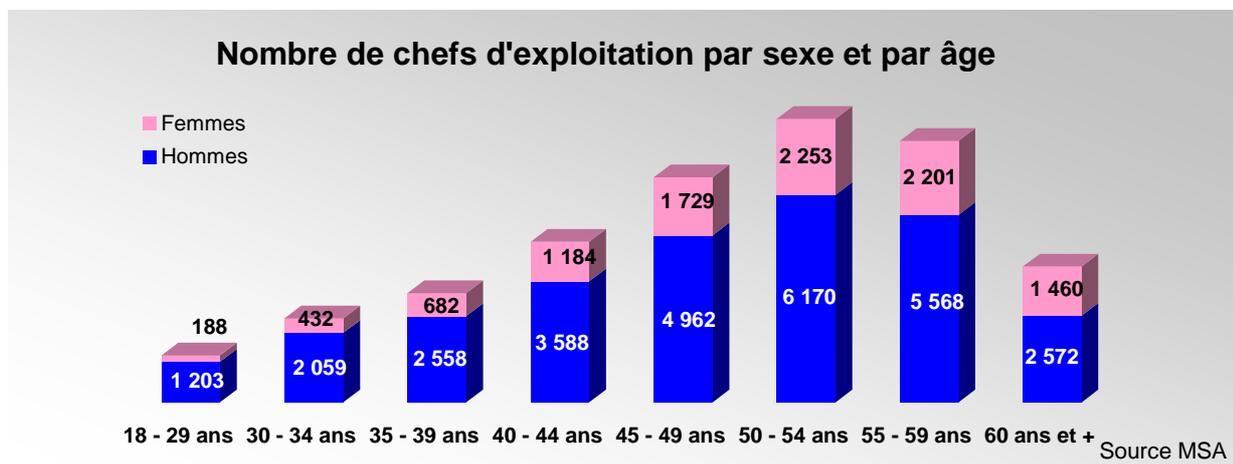


Les Pays de Centre-Ouest-Bretagne, de Cornouaille, de Morlaix, de Brest et de Vitré-Porte-de-Bretagne regroupent chacun plus de 5 % des chefs d'exploitation (voir détails « Place des Pays » dans les pages des chiffres départementaux).

Le nombre de chefs d'exploitation par pays

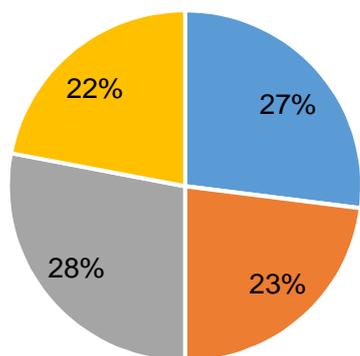


Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de chefs d'exploitation	40 885	40 226	39 555	38 809	-5,1 %
dont femmes	10 799	10 530	10 327	10 129	-6,2 %



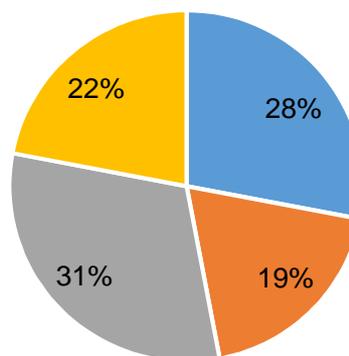
En 2015, on dénombre 38 809 chefs d'exploitation dont 26 % sont des femmes. On retrouve une part plus importante de femmes dans les générations 40-44 ans qui représentent 1/3 des chefs d'exploitation. Dans les générations « 55-59 ans » et « 60 ans et + », elles représentent 40 % et 57 % des chefs d'exploitations.

Répartition des exploitants par département en 2015



■ Côtes d'Armor
■ Finistère
■ Ille-et-Vilaine
■ Morbihan

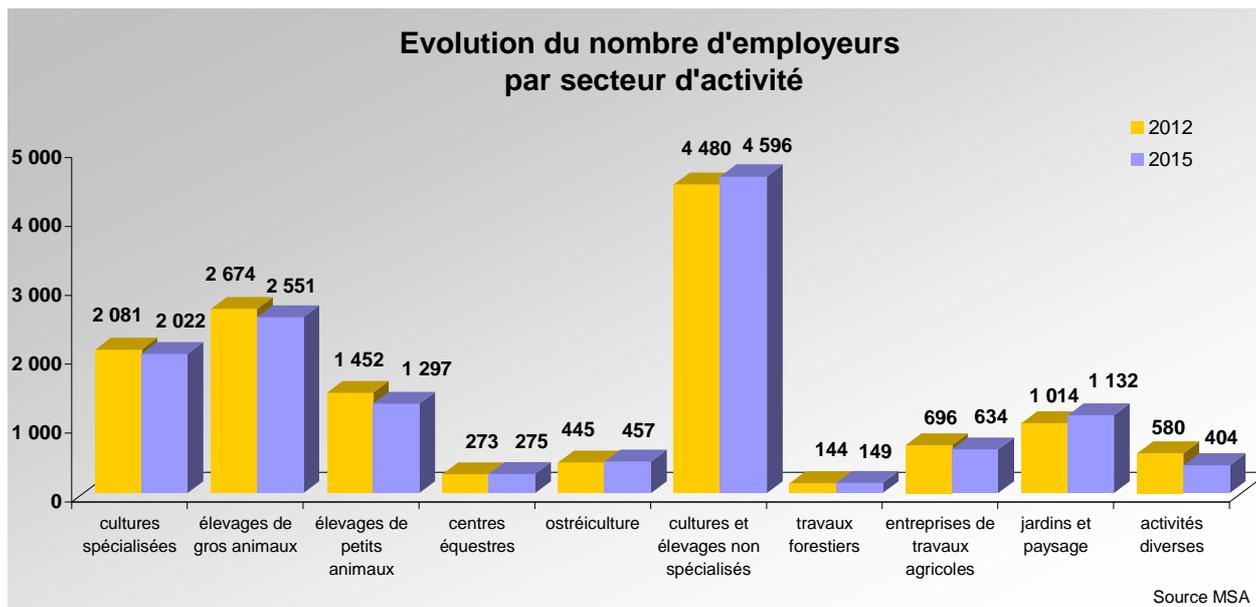
Répartition des exploitantes par département en 2015



L'Ille-et-Vilaine compte le plus grand nombre de chefs d'exploitation alors même que ce département ne réunit pas le plus grand nombre d'exploitations. Ce département compte également le plus grand nombre de femmes cheffes d'exploitation.

LES EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE

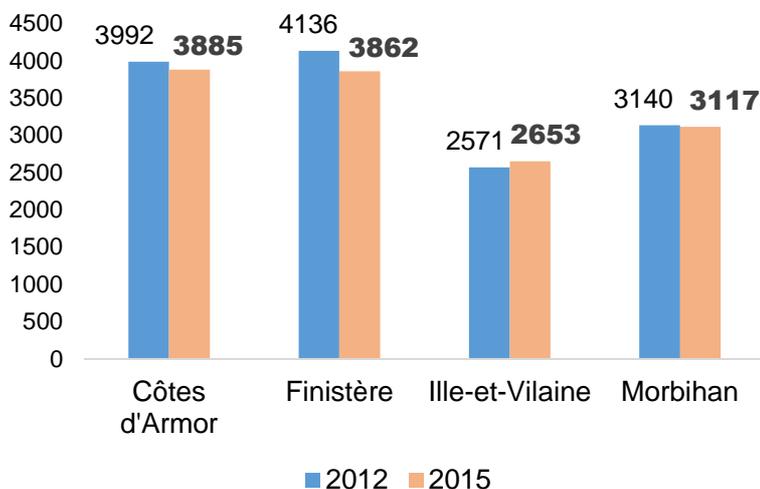
(Source MSA)



En 2015, il y avait 13 517 employeurs dans les différents secteurs d'activité agricole. Leur nombre a diminué de 2 % par rapport à 2012.

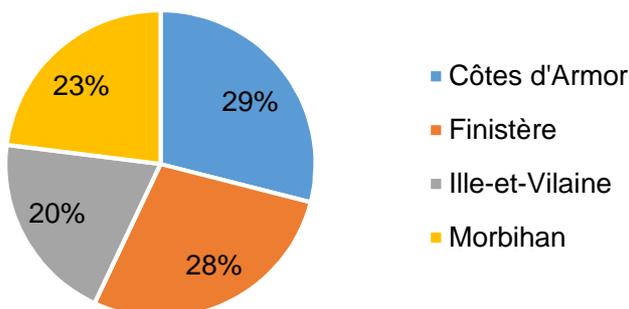
En 2015, la plus grande part d'employeurs se retrouve en élevage (29 % des employeurs en « élevages de gros animaux » et « élevages de petits animaux ») et en « cultures et élevages non spécialisés » (34 % des employeurs.) Les cultures spécialisées représentent 15 % des employeurs agricoles.

Evolution du nombre d'employeurs par département



La plus forte diminution du nombre d'employeurs est constatée dans le Finistère (- 7 %). En revanche, en Ille-et-Vilaine, le nombre d'employeurs augmente de 3 %.

Répartition des employeurs par département en 2015

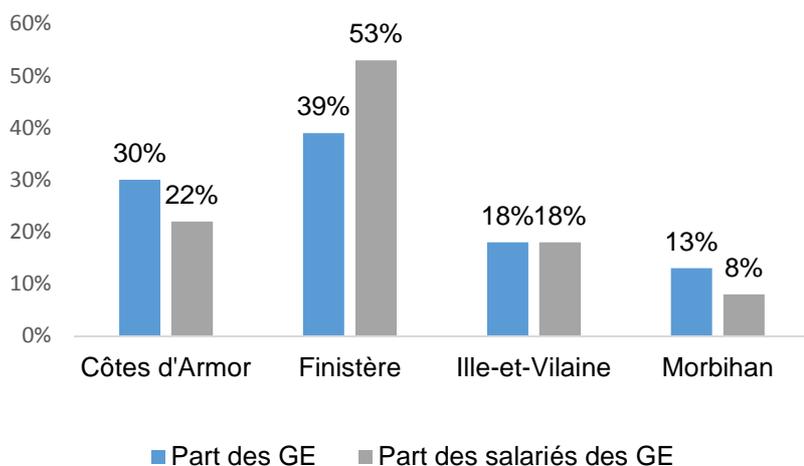


Les Côtes d'Armor et le Finistère regroupent près de 60 % des employeurs. Le département des Côtes d'Armor compte désormais plus d'employeurs que le Finistère.

Les groupements d'employeurs bretons (GE)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de groupements	446	438	448	439	-2,0 %
Nombre de salariés	5 594	5 910	6 326	6 652	+18,7 %

Les GE par secteur de production en 2015	Cultures spécialisées	Elevages spécialisés Gros animaux	Cultures et élevages non spécialisés	ETA
Nombre de GE	98	86	233	13
Nombre de salariés	3 344	561	2 556	78
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	2 732	332	1 520	47
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	631	251	1 149	32



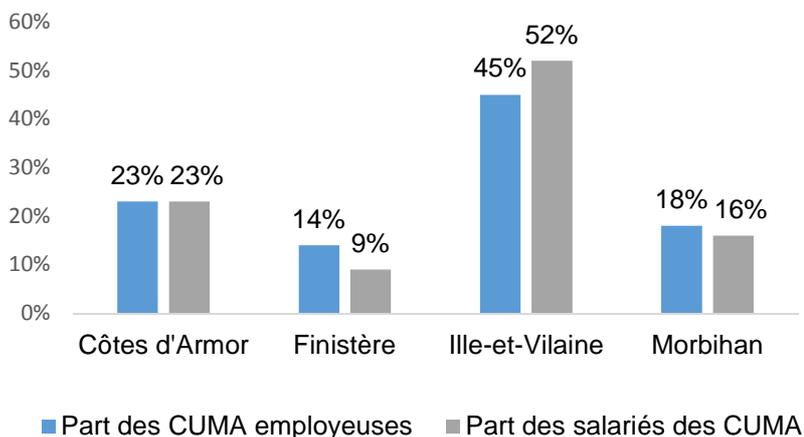
Répartition des GE et de leurs salariés par département

3 % des employeurs agricoles ont le statut de groupements d'employeurs (GE). Ils emploient 6 539 salariés en 2015. 1/3 sont employés en CDI. Dans les groupements d'employeurs dont les adhérents sont principalement des éleveurs, la part de CDI atteint 45 % des salariés.

En moyenne, un GE en Bretagne emploie un peu plus de 15 salariés. Les GE du Finistère emploient en moyenne un peu plus de 20 salariés. On trouve ensuite ceux d'Ille-et-Vilaine qui emploient en moyenne 15 salariés.

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de CUMA employeurs de main d'œuvre	210	220	219	217	+3,3 %
Nombre de salariés	636	656	666	650	+2,2 %
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	302	306	314	288	-4,6 %
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	335	350	356	380	+13,4 %



Répartition des CUMA et de leurs salariés par département

2 % des employeurs agricoles ont le statut de CUMA. Elles emploient 650 salariés en Bretagne en 2015. 60 % des salariés de CUMA sont employés en CDI. La part d'emploi en CDI a augmenté de 13 % entre 2012 et 2015. En moyenne, une CUMA employeuse emploie près de 3 salariés.

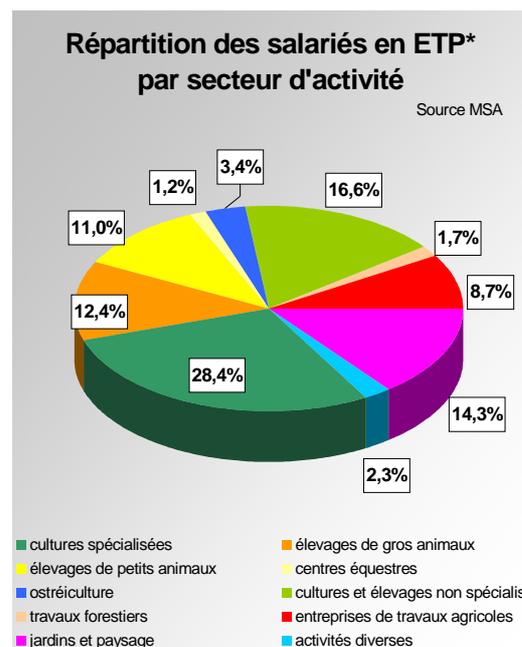
L'Ille-et-Vilaine dénombre le plus grand nombre de CUMA employeuses de main d'œuvre. Elle emploie 52 % des salariés de CUMA de Bretagne. Le Finistère ne compte que 9 % des salariés de CUMA de Bretagne.

LES SALARIÉS BRETONS EN PRODUCTION AGRICOLE

(Source MSA)

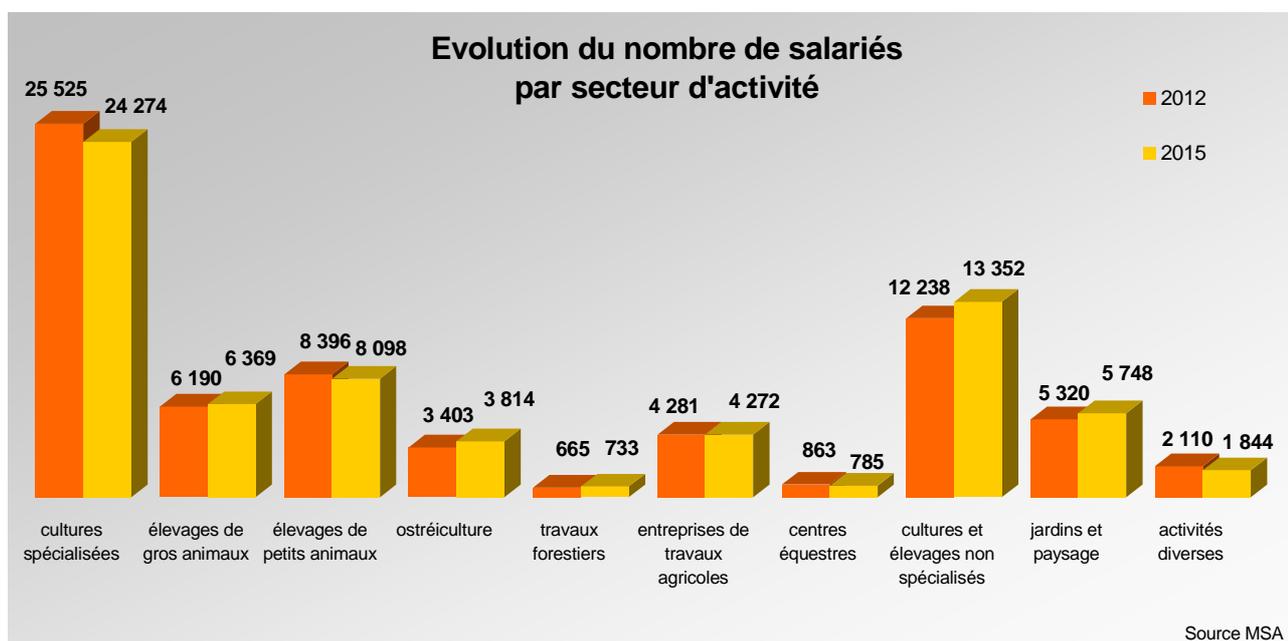
Nombre de salariés ETP *	2 012	2 013	2 014	2 015	Evolution 2012/2015
Cultures spécialisées	7 378	7 625	7 775	7 987	+8,3 %
Élevages de gros animaux	3 389	3 493	3 562	3 475	+2,5 %
Élevages de petits animaux	2 959	2 889	2 831	3 081	+4,1 %
Cultures et élevages non spécialisés	4 073	4 255	4 479	4 649	+14,1 %
Entreprises de travaux agricoles	2 299	2 382	2 417	2 444	+6,3 %
Jardins et paysage	3 683	3 849	4 069	4 027	+9,3 %
Dans les autres secteurs	2 256	2 288	2 407	2 414	+7,0 %
Ensemble de la production agricole	26 038	26 781	27 541	28 077	+7,8 %

* ETP : Équivalent Temps Plein

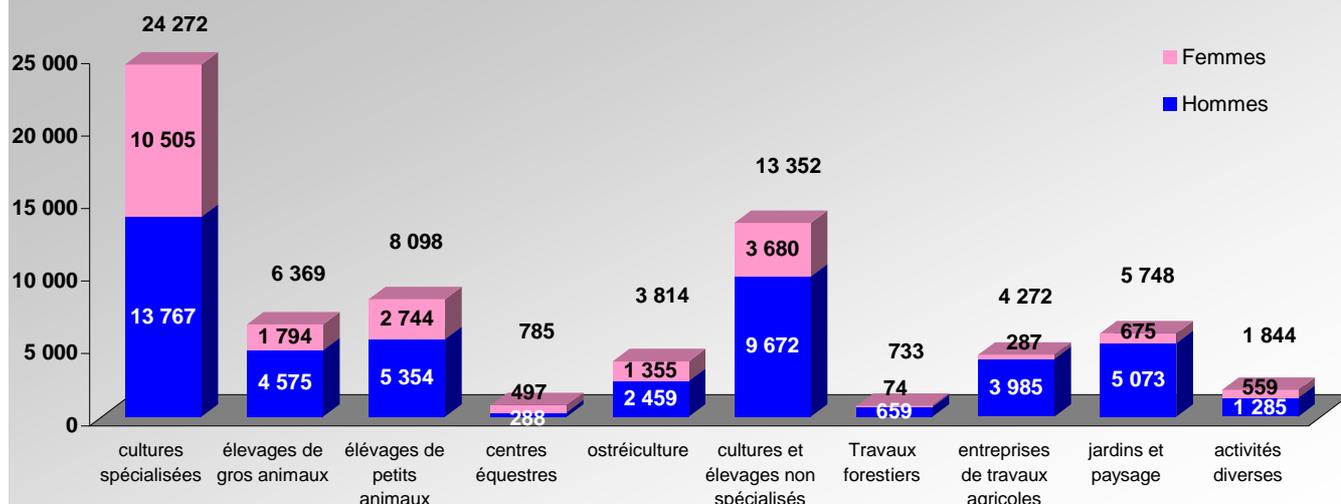


En 2015, les employeurs agricoles bretons ont employé 28 077 salariés en ETP. Les salariés agricoles représentent ainsi presque 42 % des actifs agricoles (chefs d'exploitations et salariés en ETP). Le nombre de salariés en ETP a progressé de près de 8% depuis 2012. 28 % des salariés sont occupés dans les exploitations de cultures spécialisées et 40 % des salariés dans les exploitations d'élevage.

Nombre de salariés	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Cultures spécialisées	25 532	25 810	24 748	24 274	-4,9 %
Élevages de gros animaux	6 190	6 336	6 447	6 369	+2,9 %
Élevages de petits animaux	8 374	7 983	7 694	8 098	-3,3 %
Cultures et élevages non spécialisés	12 241	12 931	13 071	13 352	+9,1 %
Entreprises de travaux agricoles	4 282	4 243	4 259	4 272	-0,2 %
Jardins et paysage	5 321	5 594	5 812	5 748	+8,0 %
Dans les autres secteurs	7 042	7 410	7 327	7 176	+1,9 %
Ensemble de la production agricole	68 982	70 307	69 358	69 289	+0,4 %



Répartition des salariés par sexe et secteur d'activité



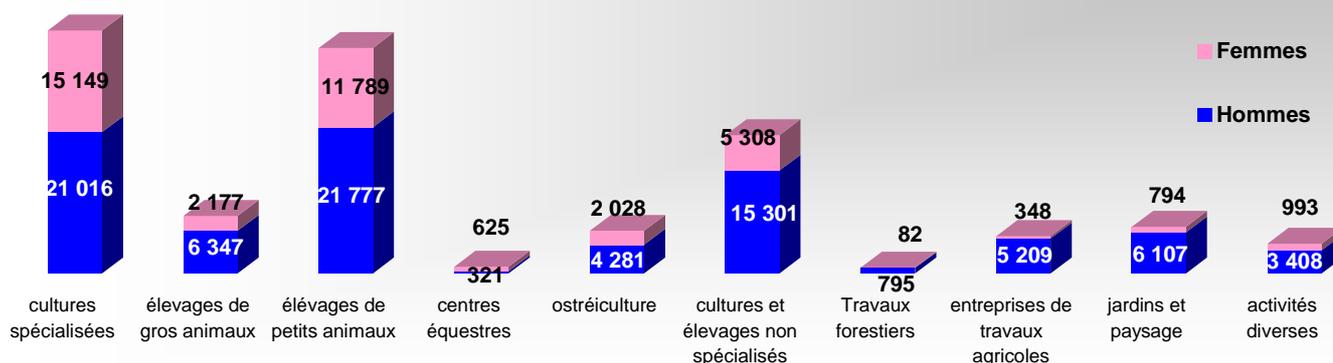
Source MSA

Le nombre de salariés a peu progressé entre 2012 et 2015. Il a pourtant augmenté de 8 et 12 % dans « jardins et paysage », « ostréiculture » et « cultures et élevages non spécialisés ». Mais à l'inverse, il a diminué de façon notable dans certains secteurs comme « cultures spécialisées », « centres équestres », et « activités diverses ».

La nature des contrats salariés en Bretagne

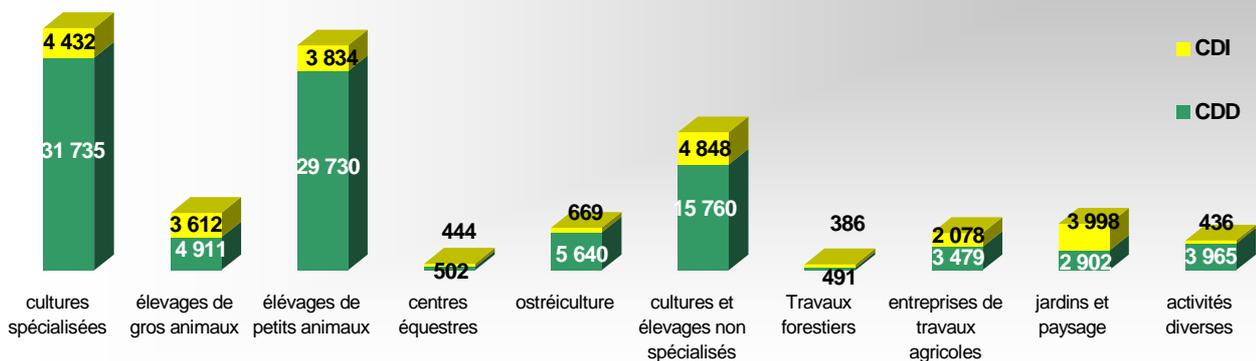
Nombre de contrats	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en CDD	103 348	102 150	100 220	99 010	-4,2 %
en CDI	24 288	24 532	24 681	24 842	+2,3 %
Total contrats	127 636	126 682	124 901	123 852	-3,0 %

Répartition du nombre de contrats par sexe et secteur de production



Source MSA

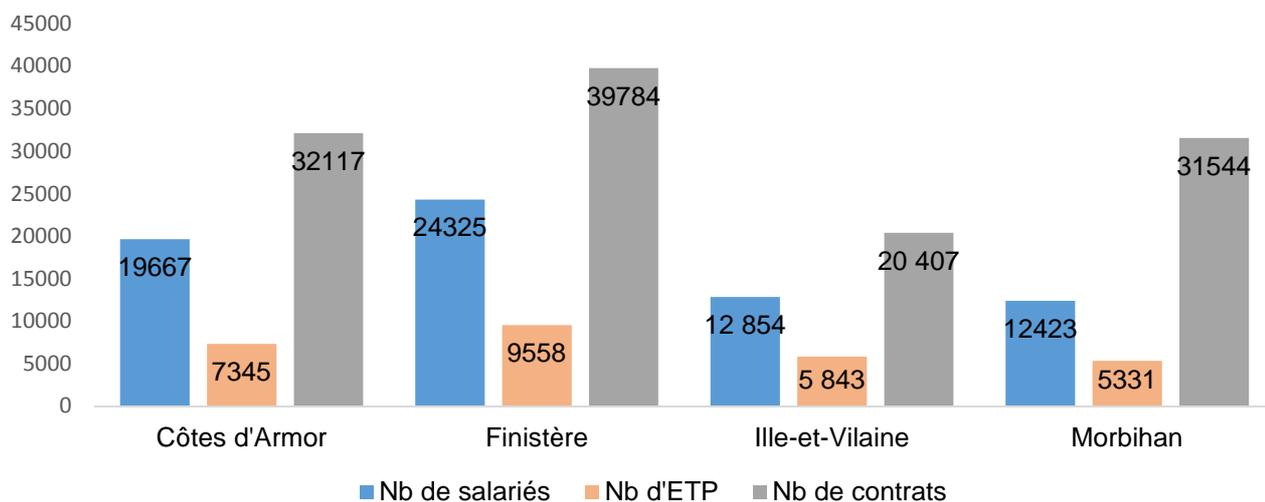
Répartition du nombre de contrats par nature et secteur de production



Source MSA

123 855 contrats ont été conclus en 2015 par les employeurs agricoles. Les secteurs de l'élevage et des cultures ont conclu une majorité de contrats. En 2015, plus de 24 737 salariés sont employés en CDI.

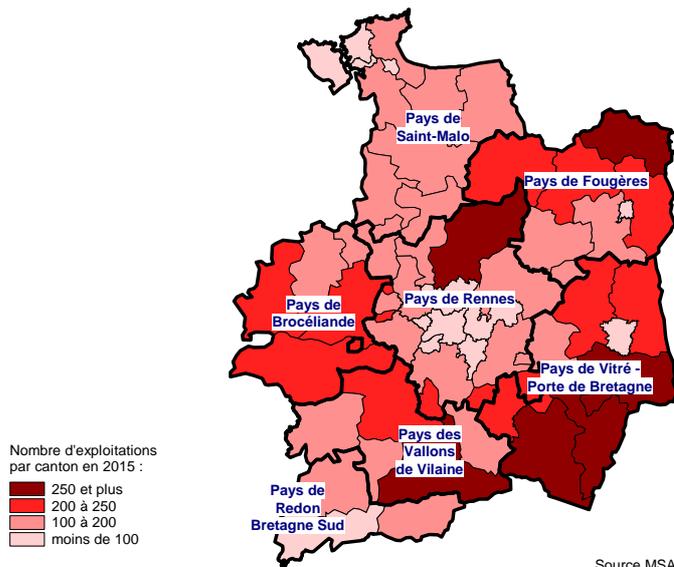
L'emploi salarié par département



Un peu plus du 1/3 des salariés de la région travaille dans le Finistère, 1/4 dans les Côtes d'Armor et le reste se répartit entre l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. C'est en Ille-et-Vilaine et en Côtes d'Armor que le nombre de salariés a le plus évolué entre 2012 et 2015.

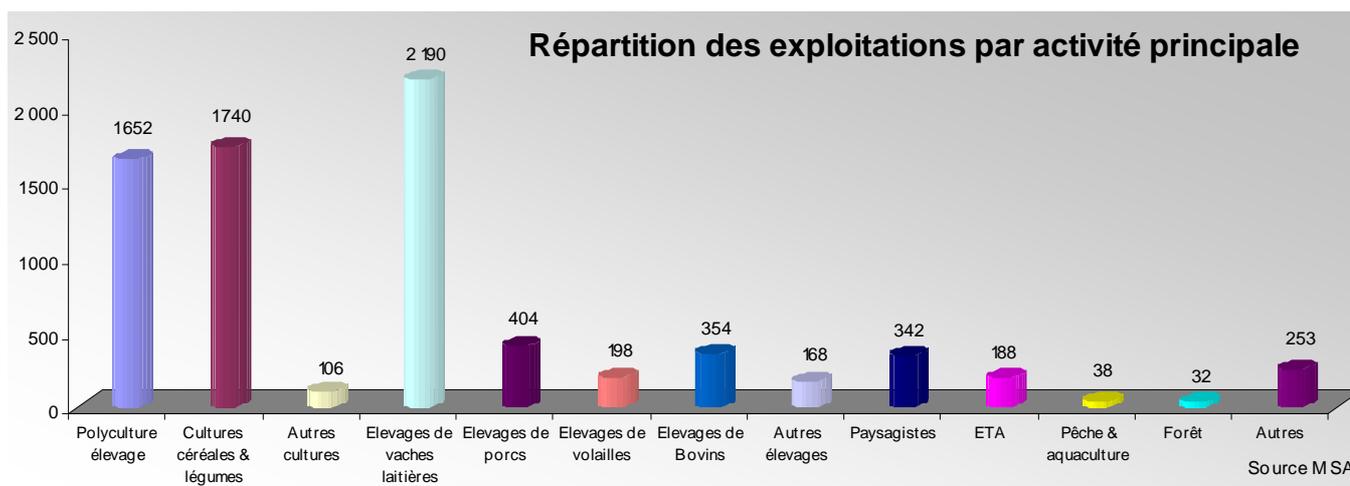
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Données Ile-et-Vilaine- Source MSA)

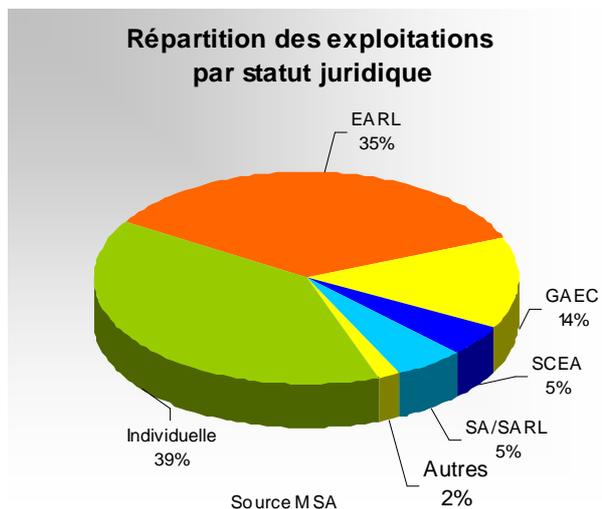
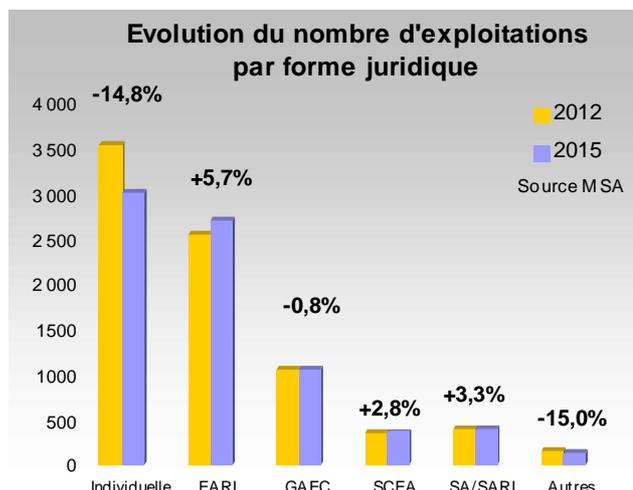


Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre d'exploitations	8 051	7 952	7 821	7 665	-4,8 %

Les exploitations retenues dans ces statistiques correspondent aux exploitations affiliées à la MSA (à partir de la Surface Minimum d'Assujettissement). Sur ces 4 dernières années, la baisse du nombre d'exploitations reste stable.

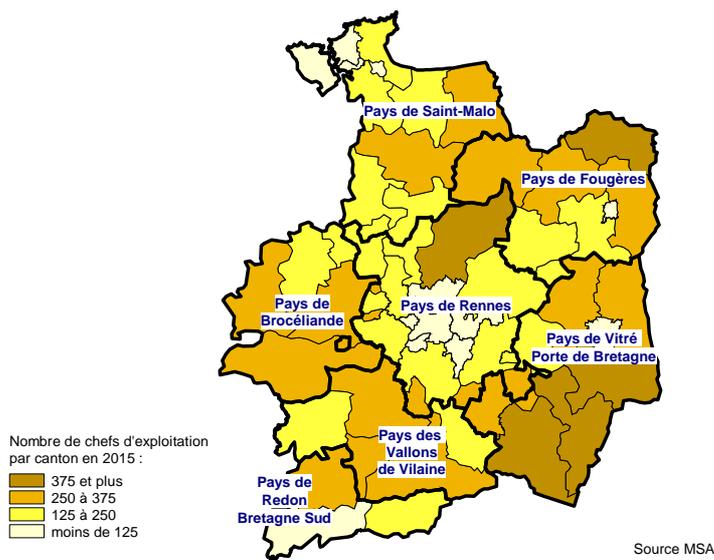


La polyculture élevage, les cultures de céréales et de légumes et les autres cultures représentent, de façon stable, 46 % des exploitations agricoles. La production laitière, comme activité principale, concerne près de 29% des exploitations. Cette proportion se maintient. La baisse du nombre d'exploitations est plus sensible, depuis plusieurs années, parmi les exploitations individuelles, même si celles-ci restent majoritaires.



LES EXPLOITANTS AGRICOLES

(Source MSA)



Année	2012	2013	2014	2015	Évolution 2012/2015
Nombre de chefs d'exploitation	11 314	11 094	10 916	10 686	-5,6 %
Dont femmes	3 353	3 248	3 178	3 123	-6,9 %

La baisse du nombre de chefs d'exploitation continue (-4,4 % entre 2011 et 2014). La baisse du nombre de femmes ralentit très légèrement (-7,4 % entre 2011 et 2014).

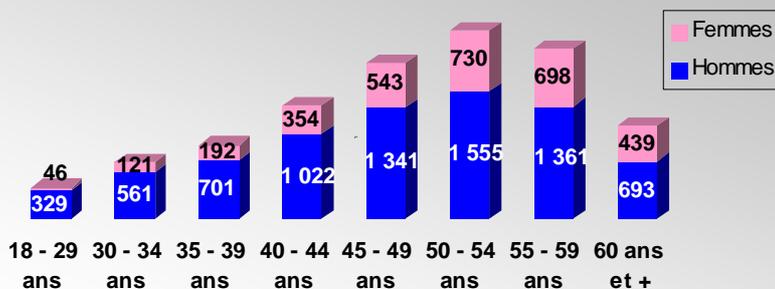
Age	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 et plus	total
Nombre de cessations	5	21	49	46	77	324	522
Nombre d'installations	105	129	45	13	30	5	327

Le différentiel cessations/installations est de 195 personnes en 2015 comparé à 266 en 2014 et 148 en 2013. En 2015, seuls 5 % des cessations concernent des agriculteurs de moins de 40 ans (contre 11% en 2014). 28 % des installations concernent des plus de 40 ans (33 % en 2014).

En 2015, chez les femmes, la part des installations après 40 ans est de 50 %, (61 % en 2014, 65 % en 2013 et 70 % en 2012). A titre de comparaison, en 2015, chez les hommes, la part des installations après 40 ans est de 18 %. Les femmes s'installent donc en moyenne plus tard que les hommes. Une partie d'entre elles, souvent plus jeunes que leur mari, reprend l'exploitation familiale lorsque leur conjoint part en retraite.

En 2015, 124 jeunes agriculteurs ont bénéficié du dispositif national d'aides accordées aux projets viables via la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture et le Préfet (Source CRAB-ODASEA). Ils étaient 180 jeunes en 2014 et 138 en 2013.

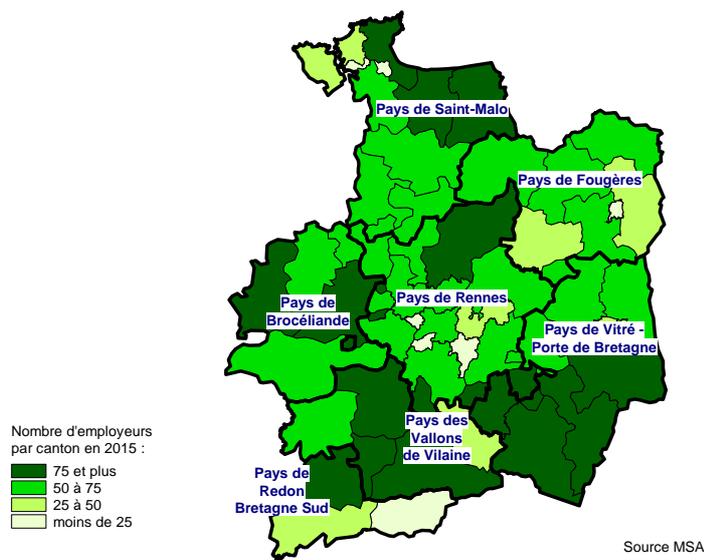
Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par âge



Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de conjoints collaborateurs	796	741	673	598	-24,9 %
Nb conjoints d'exploitants salariés de l'exploitation	218	225	210	202	-7,3 %
Nombre d'aides familiaux	42	35	22	25	-40,5 %

LES EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE

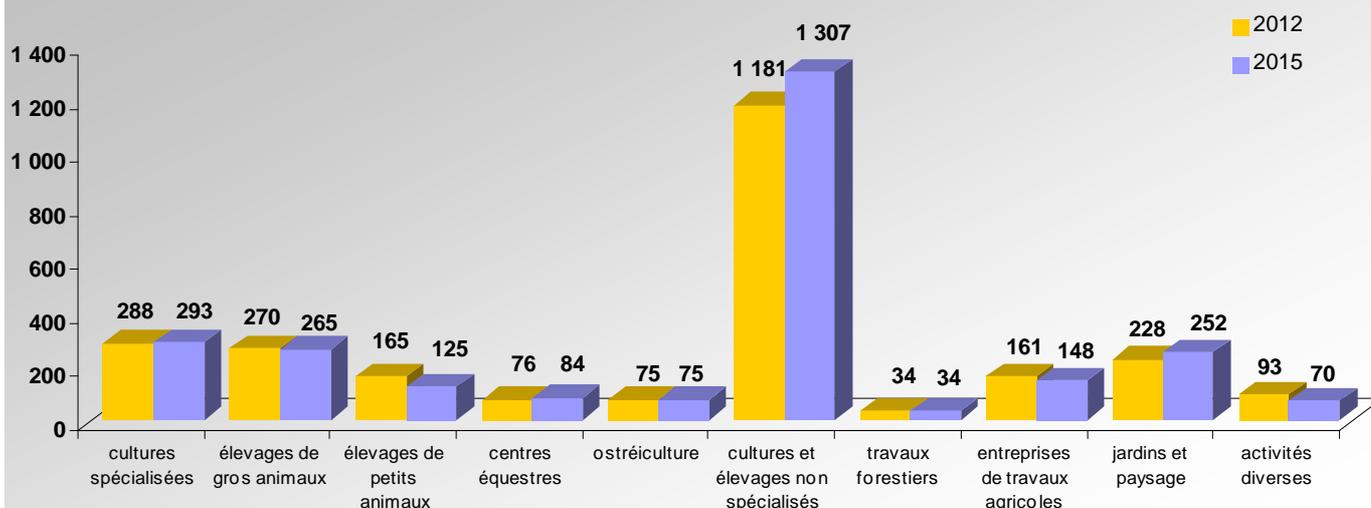
(Source MSA)



Nombre d'employeurs	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en cultures spécialisées	288	292	285	293	+1,7 %
en cultures et élevages non spécialisés	1 181	1 257	1 346	1 307	+10,7 %
en entreprises de travaux agricoles	161	162	155	148	-8,1 %
dans les autres secteurs	941	934	909	905	-3,8 %
Ensemble de la production agricole	2 571	2 645	2 695	2 653	+3,2 %

Même si le nombre d'exploitations baisse, le nombre d'employeurs continue d'augmenter faiblement. Cependant, cette augmentation ralentit nettement (+11,2 % entre 2011 et 2014 et +12,6 % entre 2010 et 2013).

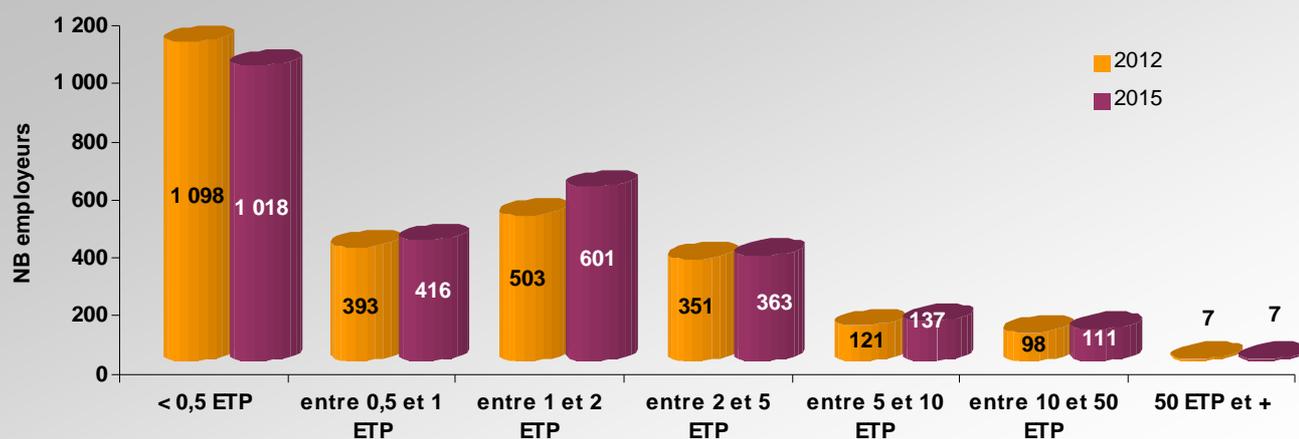
Evolution du nombre d'employeurs par secteur d'activité



Depuis 2007, les « entreprises de travaux agricoles » ont perdu 21 employeurs alors que le secteur « cultures et élevages non spécialisés » en a gagné 333 et les entreprises des « jardins et paysage » 79. En « cultures spécialisées », ce nombre a tendance à stagner.

Le secteur « cultures et élevages non spécialisés » regroupe à lui seul près de 50 % des employeurs et a augmenté de 34,2 % depuis 2007. On y retrouve une partie de la production laitière mais aussi les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole). « Cultures et élevages non spécialisés » et les élevages de gros et de petits animaux représentent 64% des employeurs.

Evolution du nombre d'employeurs par taille de l'entreprise en ETP*



Source M SA

*ETP : équivalent temps plein

Depuis 2007, le nombre d'employeurs dans les entreprises de moins de 10 ETP a évolué de +14 % et dans les entreprises de plus de 10 ETP de +10 %.

Les groupements d'employeurs (GE)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de groupements	77	77	81	80	+3,9 %
Nombre de salariés	1 007	1 050	1 117	1 209	+20,1 %
Dont : nombre de Travailleurs Occasionnels	310	302	290	299	-3,5 %

Ces chiffres tiennent compte des Groupements d'employeurs Spécialisés en Remplacement (GESER).

Les GE par secteur de production	Cultures spécialisées	Cultures et élevages non spécialisés	Autres
Nombre de GE	6	72	5
Nombre de salariés	153	979	78
Dont : nombre de travailleurs occasionnels	86	206	7
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	40	508	34
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	114	538	44

Un groupement d'employeurs qui a des salariés qui travaillent dans plusieurs secteurs de production est compté une fois dans chaque secteur. De même, un salarié qui travaille dans plusieurs secteurs de production est compté dans chacun des secteurs.

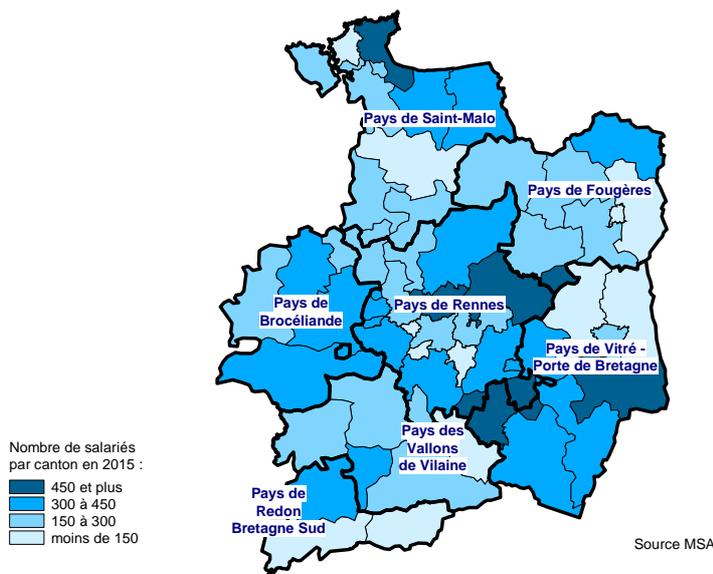
Le classement des salariés se fait par leur code AT (Accident du Travail). Les chiffres de ce tableau ne s'additionnent donc pas.

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de CUMA employeuses de main d'œuvre	98	101	100	98	0,0 %
Nombre de salariés	354	352	364	339	-4,2 %
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	191	182	191	168	-12,0 %
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	163	170	173	188	+15,3 %

LES SALARIÉS EN PRODUCTION AGRICOLE

(Source MSA)

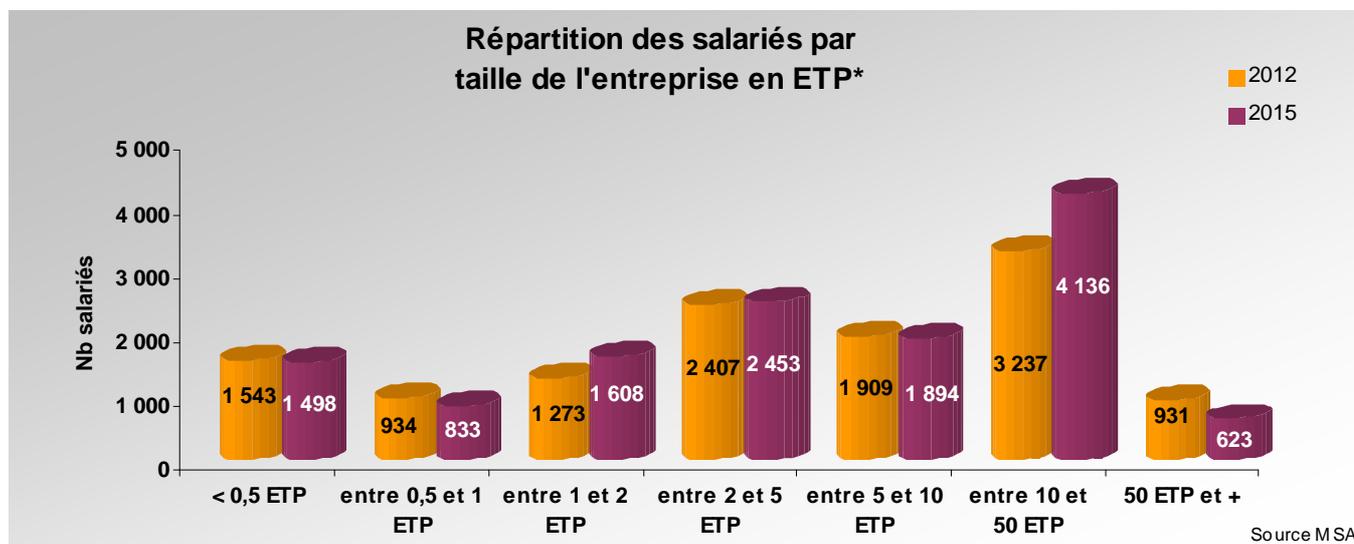


Nombre de salariés	2 012	2 013	2 014	2 015	Evolution 2012/2015
en cultures spécialisées	3 335	3 298	3 287	3 511	+5,3 %
en cultures et élevages non spécialisés	2 889	3 146	3 301	3 366	+16,5 %
en entreprises de travaux agricoles	1 113	1 139	1 110	1 093	-1,8 %
dans les autres secteurs	4 654	4 917	4 954	4 884	+4,9 %
Ensemble de la production agricole	11 991	12 500	12 652	12 854	+7,2 %

Nombre de salariés ETP*	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en cultures spécialisées	1 276	1 297	1 326	1 392	+9,1 %
en cultures et élevages non spécialisés	1 098	1 203	1 288	1 352	+23,1 %
en entreprises de travaux agricoles	612	647	660	667	+9,1 %
dans les autres secteurs	2 241	2 355	2 468	2 432	+8,5 %
Ensemble de la production agricole	5 227	5 502	5 742	5 843	+11,8 %

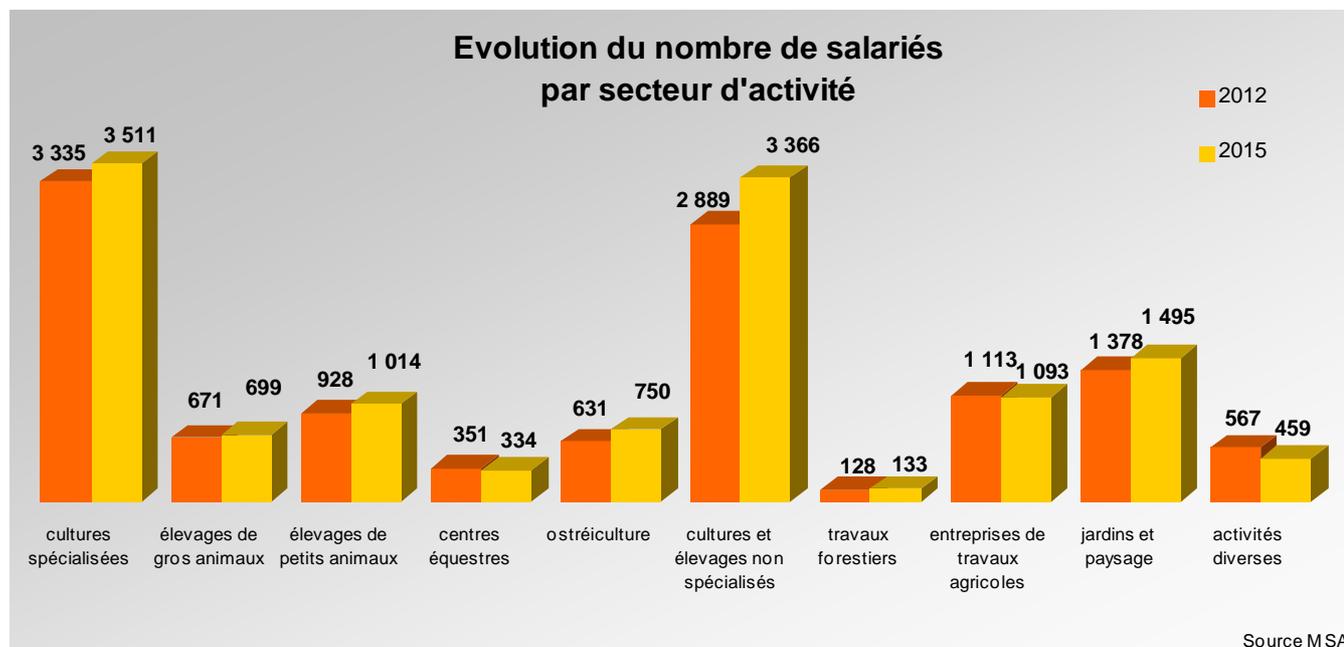
Le nombre de salariés, après avoir réamorcé son augmentation en 2011, continue de progresser de façon limitée. Plus 202 salariés en un an. C'est en « cultures spécialisées » que la progression est la plus forte, + 224 salariés entre 2014 et 2015.

Noter, cependant, que l'augmentation du nombre d'ETP reste forte (au-dessus de 11 % depuis 2010). +21 % depuis 2007.

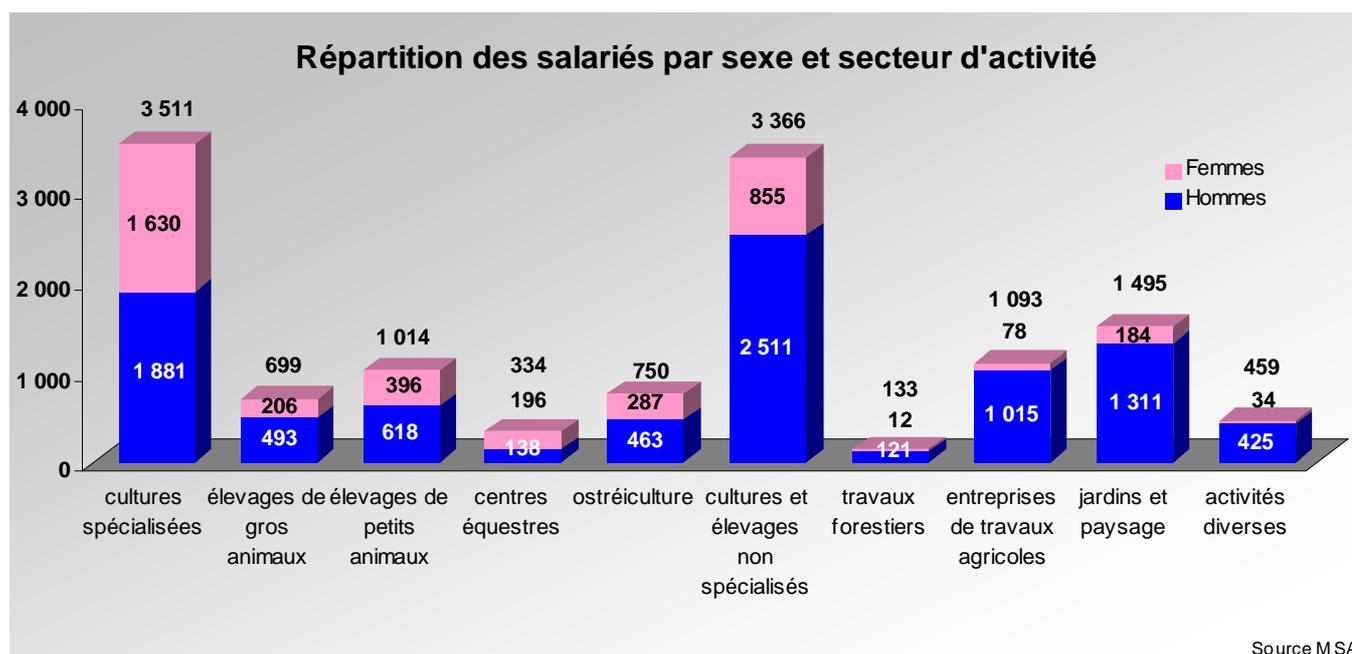


* ETP : équivalent temps plein

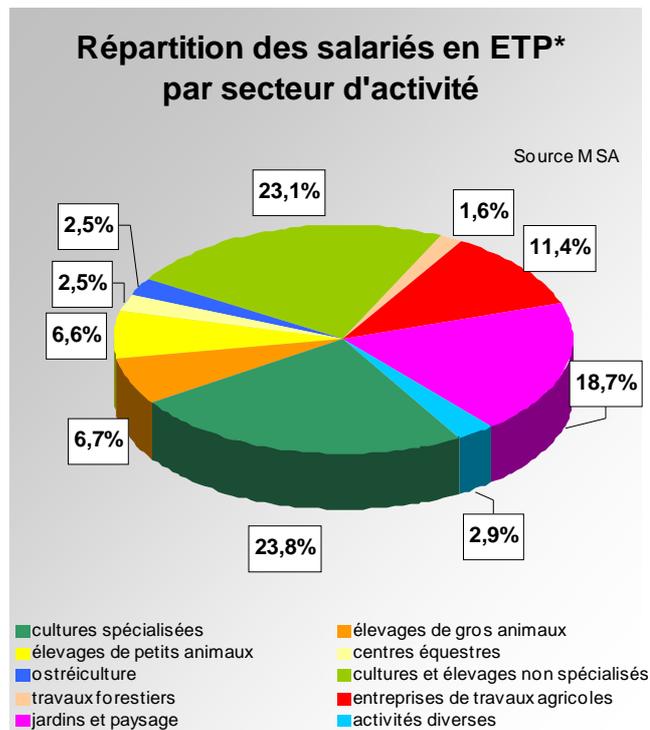
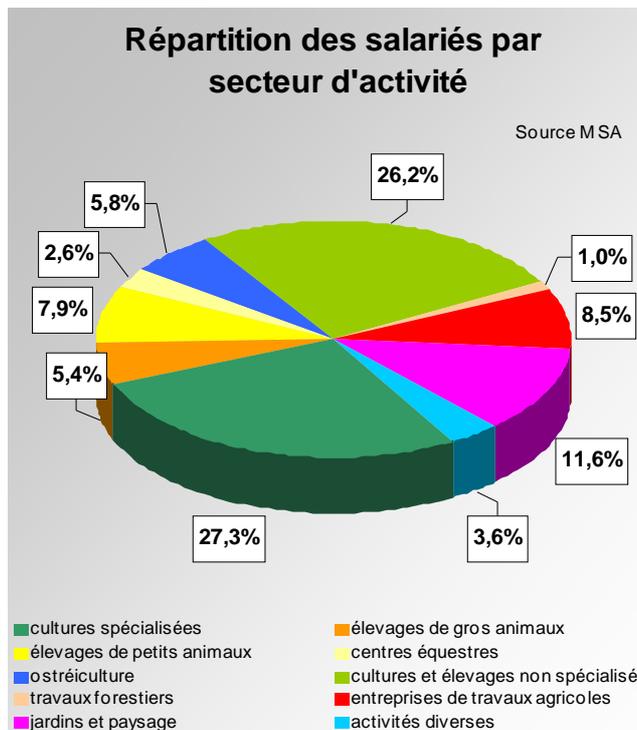
En 2015, 49 % des salariés sont employés dans des entreprises de moins de 5 ETP. Cette proportion est stable depuis 2007.



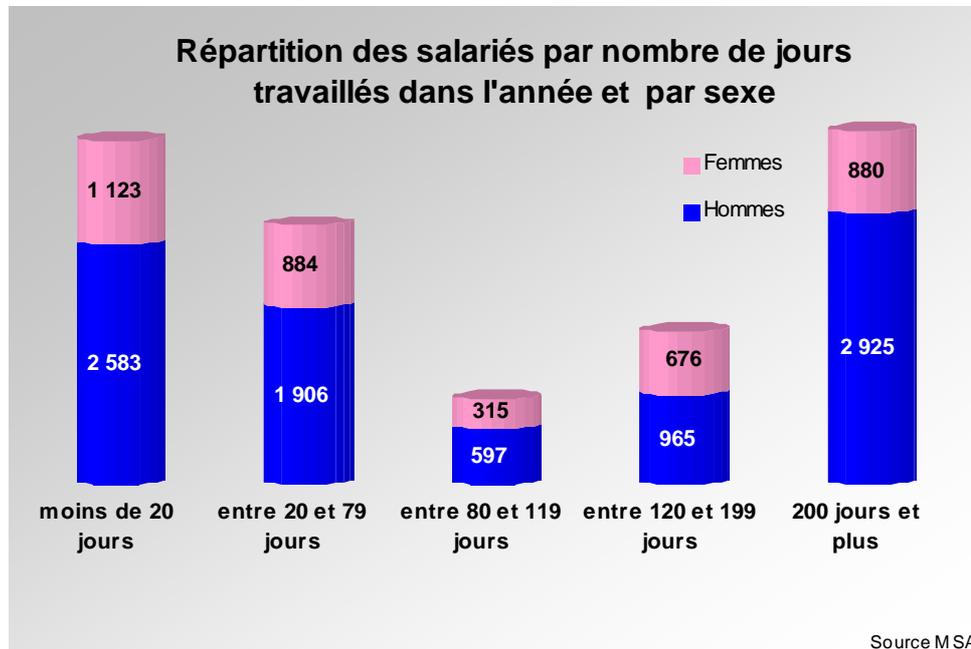
Globalement, les effectifs sont en augmentation, sauf en « centres équestres » et en « entreprises de travaux agricoles ». Depuis 2007, le secteur « cultures et élevages non spécialisés » a progressé de 44 %.



En 2015, les femmes représentent toujours 30 % des salariés. Entre 2014 et 2015, en « cultures spécialisées », sur 224 salariés supplémentaires, on comptabilise une majorité d'hommes (219 hommes et 5 femmes de plus). Alors que ce secteur d'activité embauche habituellement autant de femmes que d'hommes. Les hommes semblent avoir une priorité dans la reprise des embauches.



Le nombre de jours travaillés

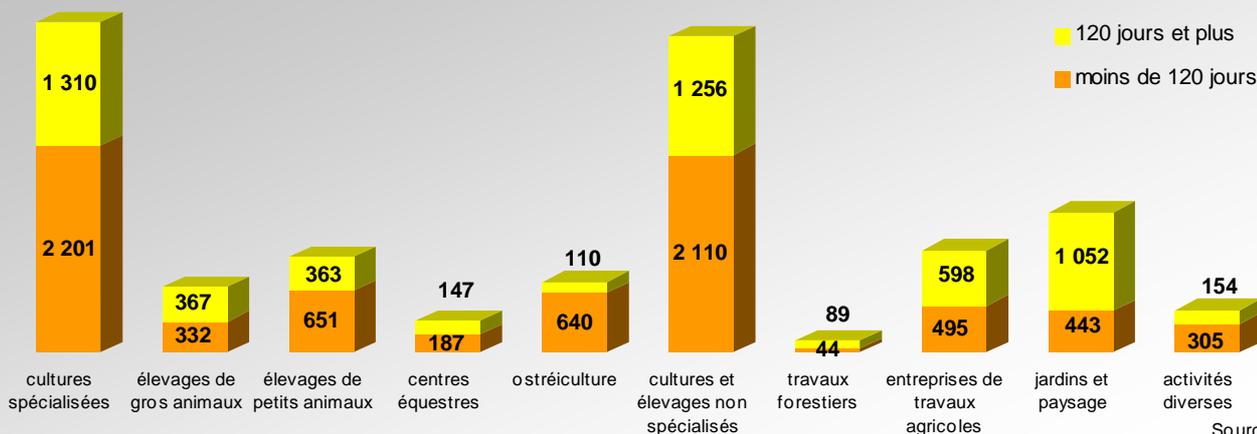


* ETP : équivalent temps plein

Nombre de jours travaillés : Il s'agit du nombre de jours ETP* (nombre d'heures travaillées par salarié divisé par 7 heures). La tranche « 200 jours et plus » peut contenir des personnes à temps partiel, mais pas des salariés à un taux inférieur à 80 % d'un temps plein. Dans la tranche 120 à 199 jours, la part importante de femmes représente probablement celles concernées par les contrats en maraîchage sous serres qui durent entre 6 et 8 mois en général.

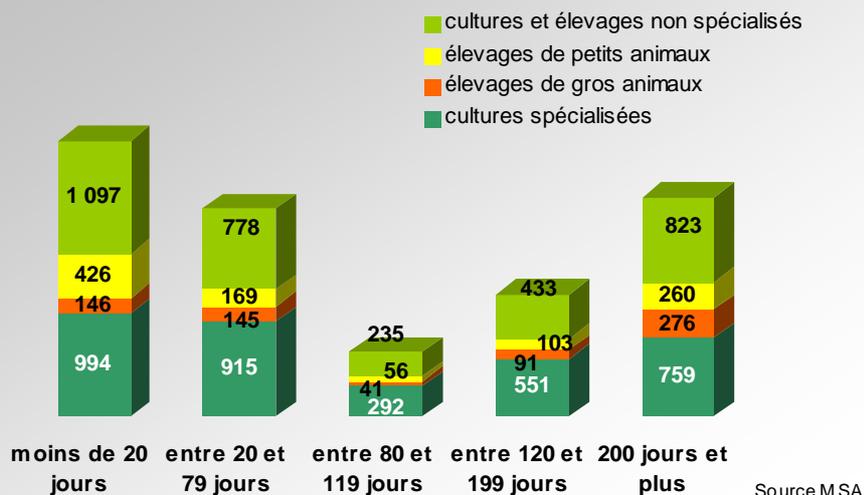
77 % des femmes et 67 % des hommes ont travaillé moins de 200 jours. Ces taux sont stables depuis 2010.

Nombre de salariés par secteur de production et nombre de jours travaillés dans l'année



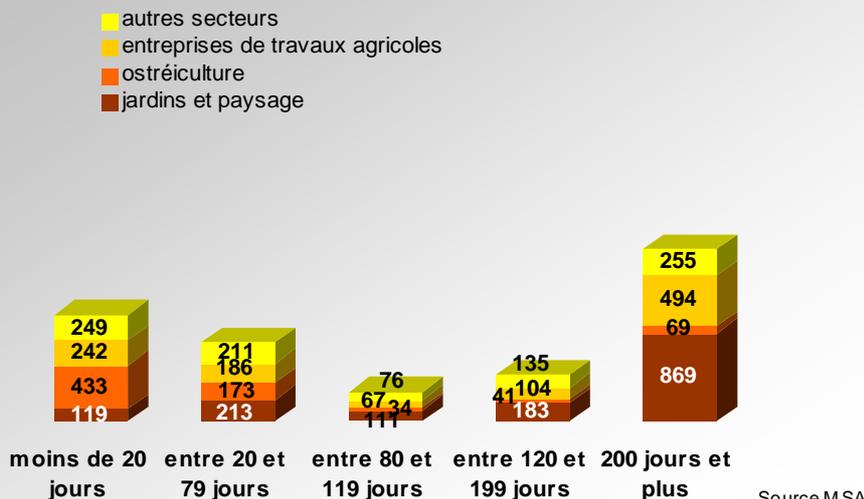
Les secteurs « travaux forestiers » et « jardins et paysage » ont toujours une proportion de salariés ayant travaillé « 120 jours et plus » bien supérieure à la proportion de salariés ayant travaillé moins de 120 jours. Même si le nombre de salariés ayant travaillé moins de 120 jours y est important, on dénombre toujours, en « cultures spécialisées » 37 % (contre 38 % en 2014) de salariés ayant travaillé 120 jours et plus et en « cultures et élevages non spécialisés » 37 % (contre 35 % en 2014). En « élevages de gros animaux », la proportion de salariés ayant travaillé plus de 120 jours est de 53 % (55 % en 2014).

Nombre de salariés par nombre de jours travaillés dans l'année en cultures et élevages



En cultures spécialisées, le nombre de salariés ayant travaillé moins de 20 jours est probablement influencé par le nombre de contrats rompus en début de contrat. Les contrats sur les chantiers de récolte en maraîchage plein champ peuvent également être courts. Les remplacements en élevage auront également un poids significatif en « cultures et élevages non spécialisés ».

Nombre de salariés par nombre de jours travaillés dans l'année dans les autres secteurs



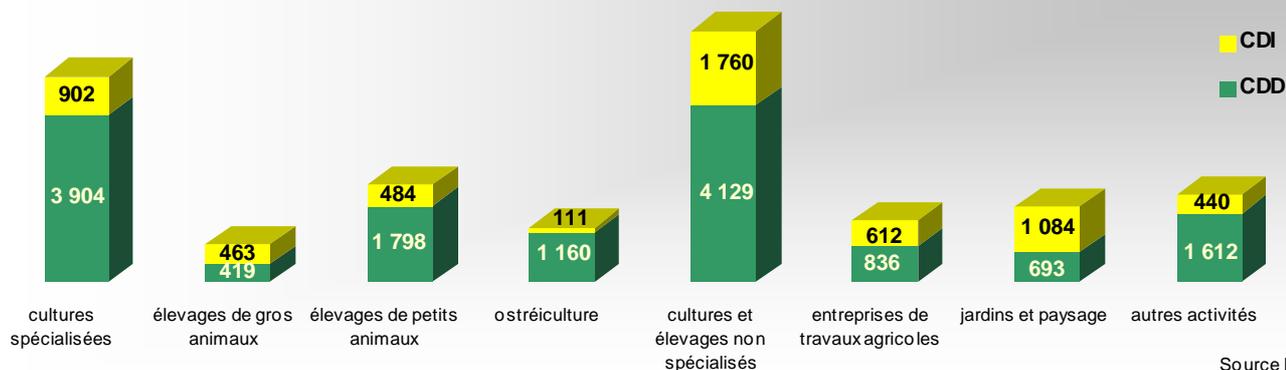
En entreprises de travaux agricoles, même si l'on trouve une proportion importante (45 %) de salariés ayant travaillé 200 jours et plus, ce secteur embauche aussi de façon significative des salariés moins de 79 jours (39 %). Ce secteur propose ainsi bien des emplois permanents que des emplois saisonniers. En Jardins et paysage les salariés ont majoritairement travaillé 200 jours et plus.

La nature des contrats salariés

Nombre de contrats	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en Contrat à Durée Déterminée	13 027	14 013	15 189	14 551	+11,7 %
en Contrat à Durée Indéterminée	5 434	5 706	5 733	5 856	+7,8 %
Total contrats	18 461	19 719	20 922	20 407	+10,5 %

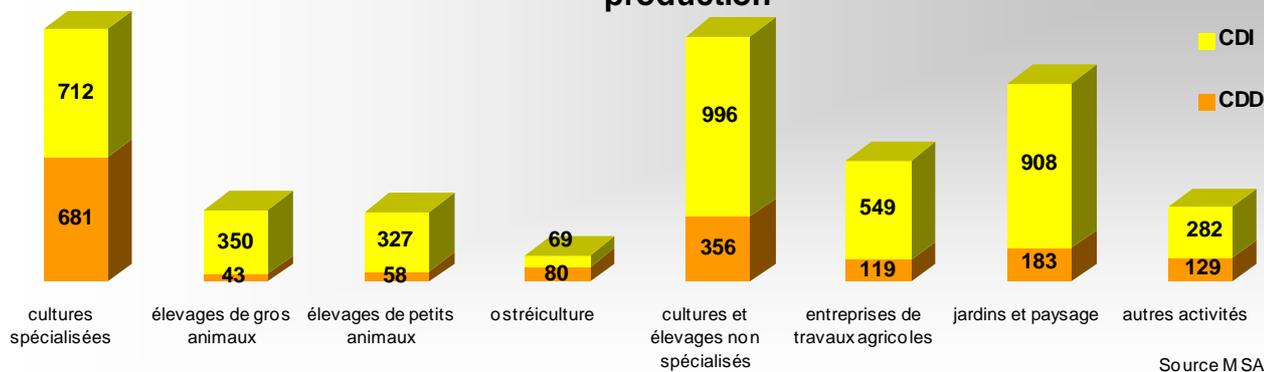
Entre 2014 et 2015, -4 % de contrats en CDD et +2% de CDI ont été signés. Les CDI représentent 29 % des contrats signés (27 % en 2014, 36 % en 2010).

Répartition du nombre de contrats par nature et secteur de production

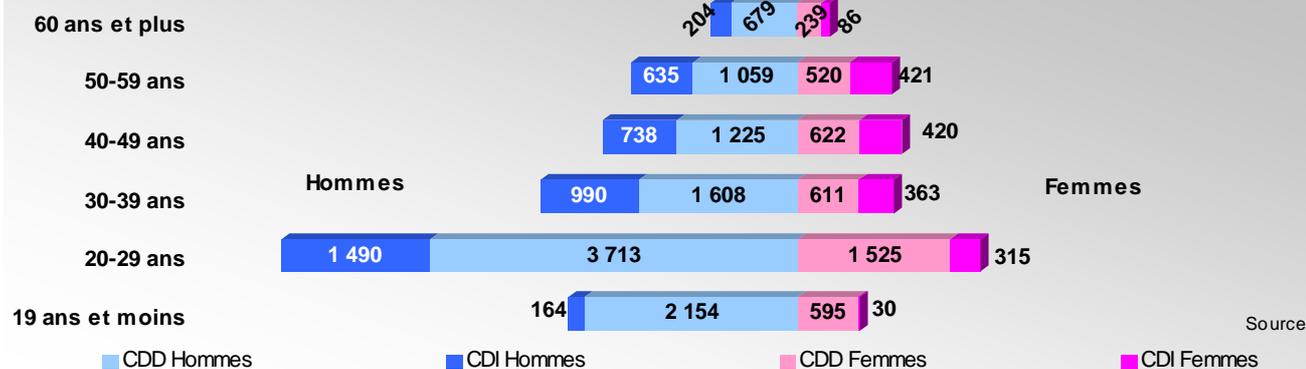


Les secteurs « élevages de gros animaux » et « jardins et paysage » signent respectivement 52 % (54 % en 2014) et 61 % (idem depuis 2013) de leurs contrats en CDI. Le secteur « autres activités » passe de 3203 CDD en 2014 à 1612 en 2015. La baisse provient du secteur "organismes de remplacement, travail temporaire" qui passe de 2951 CDD en 2014 à 1347 CDD en 2015.

Répartition du nombre d'ETP* par nature des contrats et secteur de production



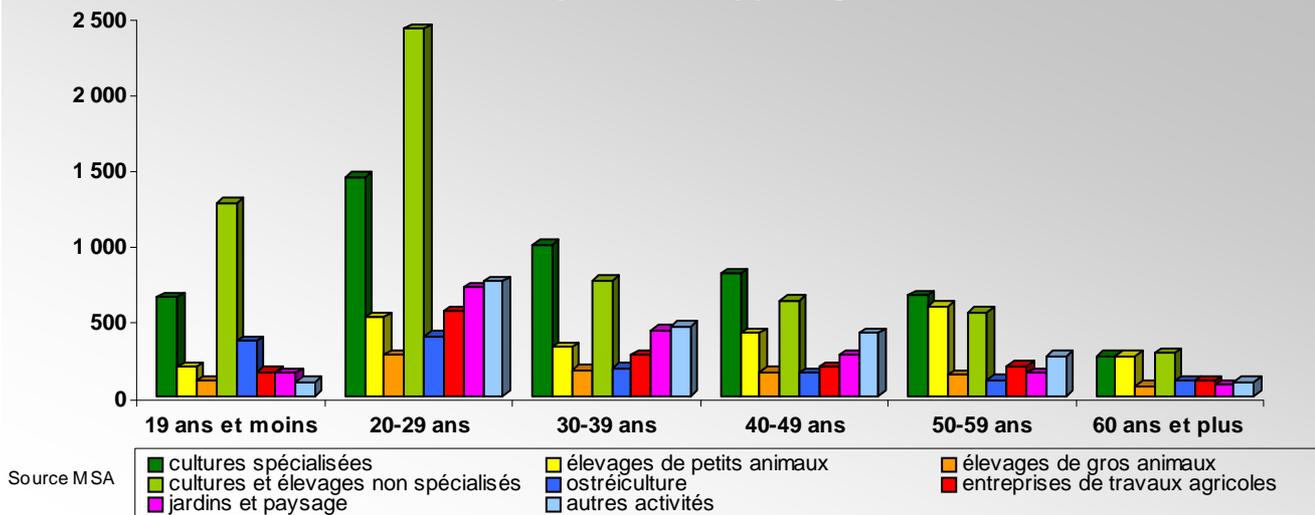
Les contrats par âge et sexe des salariés



* ETP : équivalent temps plein

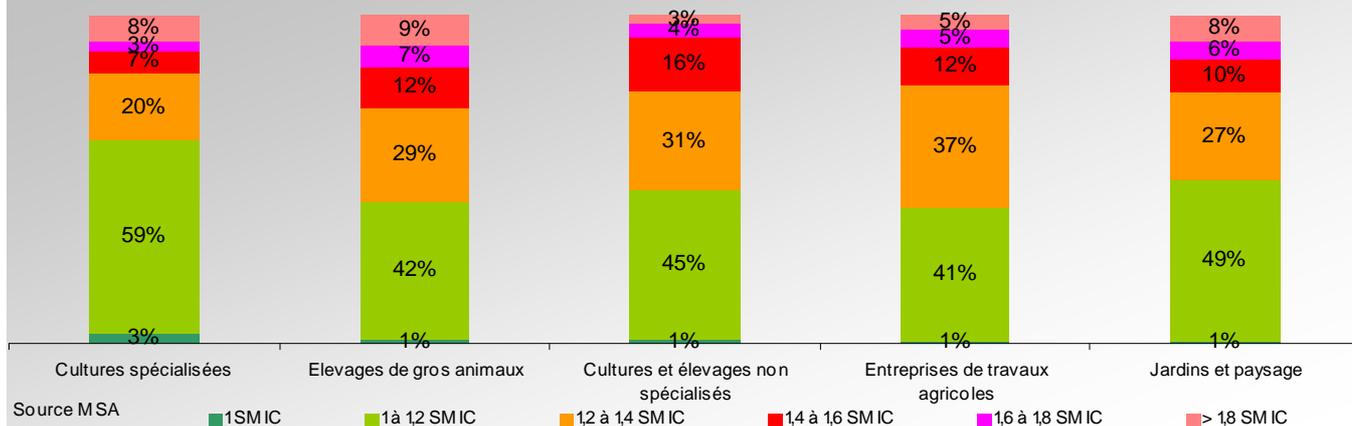
Depuis 2013, 49 % des contrats sont signés avec des salariés de moins de 30 ans et 28 % avec des femmes. La proportion de CDI sur le nombre total de contrats est de 29 % chez les hommes (27 % en 2014) et de 28 % chez les femmes (29 % en 2014). Le nombre de contrats diminue dans les classes d'âge de 20 à 49 ans et augmente de 6 % chez les « 60 ans et + ». L'augmentation de l'âge de départ à la retraite a des incidences de plus en plus visibles sur ce type d'analyse.

Nombre de contrats (CDD et CDI) par âge et secteur d'activité



La baisse des CDD dans « autres activités » impacte principalement les tranches d'âge de 20 à 49 ans.

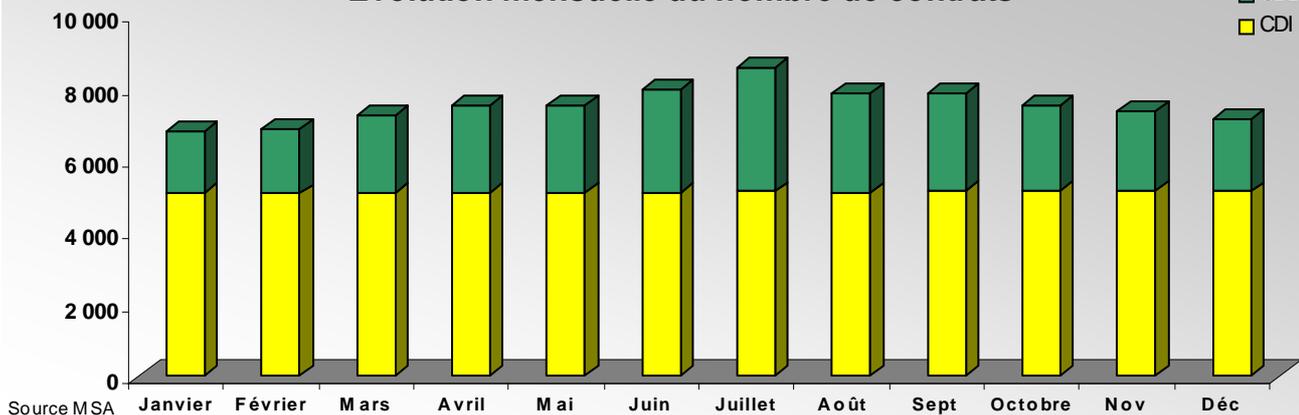
Répartition des CDI par secteur et tranche horaire du SMIC



Une grande partie des rémunérations se situe entre le SMIC et 1,4 SMIC. Les grilles de salaire de chaque convention collective applicable en production agricole sont consultables sur le site : <http://www.bretagne.direccte.gouv.fr/ille-et-vilaine> dans la rubrique « Travail et relations sociales ». Notons que les revenus non soumis à cotisations n'entrent pas dans ce décompte (comme l'intéressement par exemple). Les calculs de ce graphique ont été modifiés en 2012, ils ne prennent en compte que les CDI présents du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. Ce graphique n'est donc pas comparable avec ceux des brochures 2011 et 2010.

Les flux de salariés

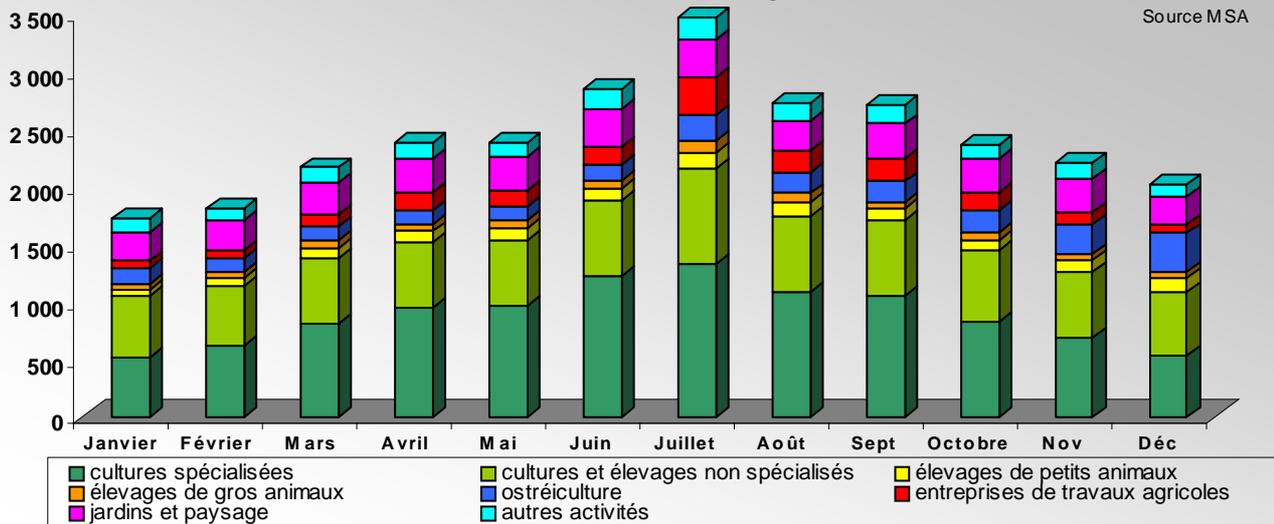
Evolution mensuelle du nombre de contrats



L'emploi agricole, en Ile-et-Vilaine, fait preuve d'une dynamique mensuelle continue.

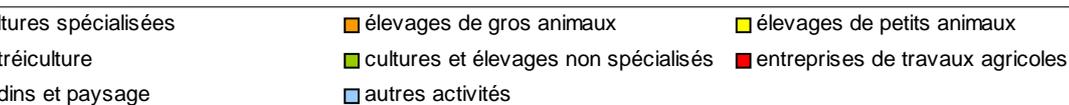
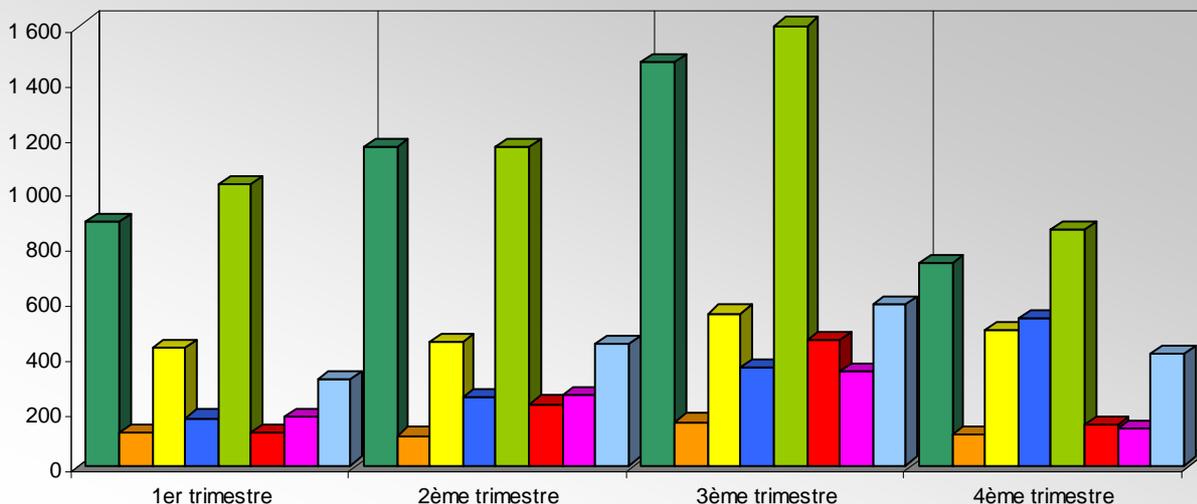
Evolution du nombre de CDD par secteur

Source MSA



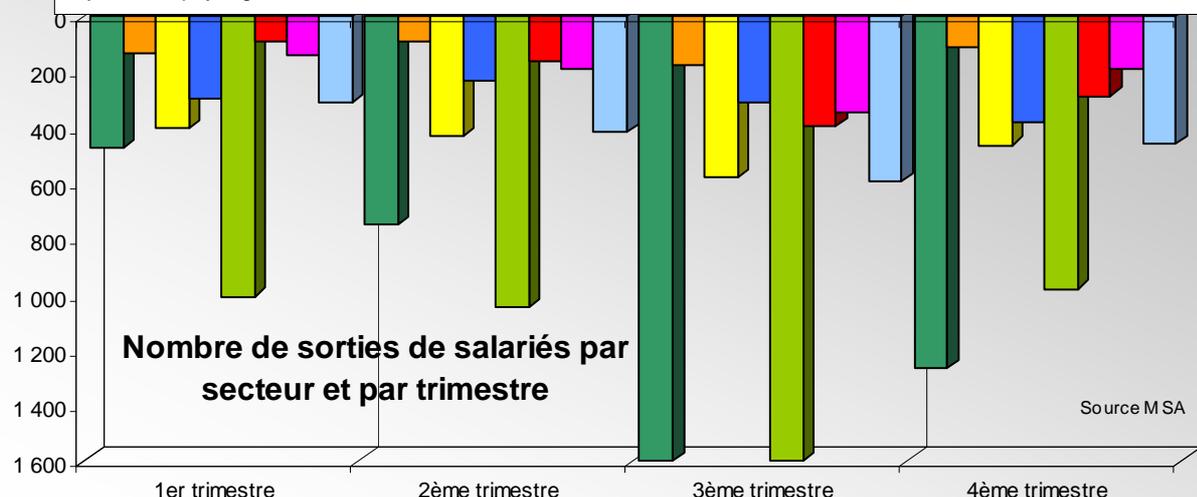
On observe une augmentation des CDD en été en « cultures spécialisées » et en élevages spécialisés de gros et de petits animaux. En été et en automne le nombre de CDD augmente en « cultures et élevages non spécialisés » et en « entreprises de travaux agricoles » et en hiver en « ostréiculture ». Les « jardins et paysage » ont recours aux CDD de façon plutôt continue et stable dans l'année.

Nombre d'entrées de salariés par secteur et par trimestre



Nombre de sorties de salariés par secteur et par trimestre

Source MSA

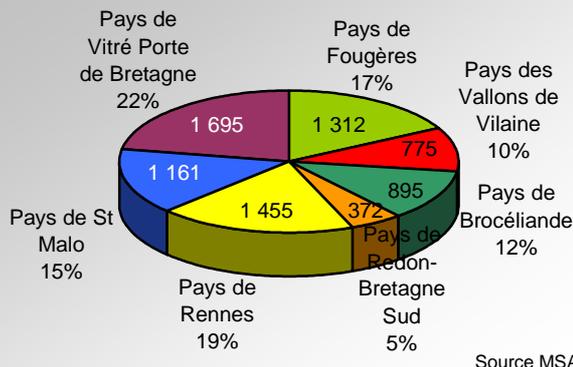


Le différentiel entre les entrées et les sorties est assez régulier sur l'ensemble de l'année. Seuls les secteurs « cultures spécialisées » et « ostréiculture » accusent des variations au premier et au quatrième trimestre.

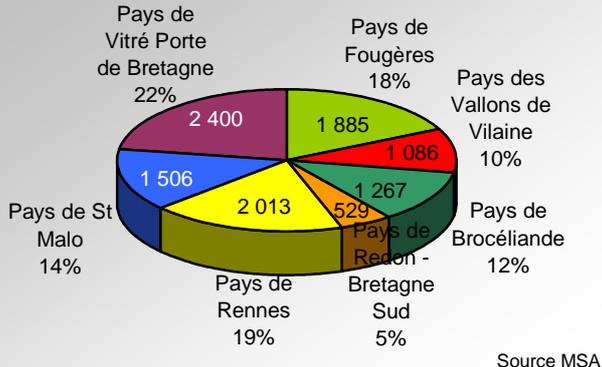
LA PLACE DES PAYS DANS LE DÉPARTEMENT

(Source MSA)

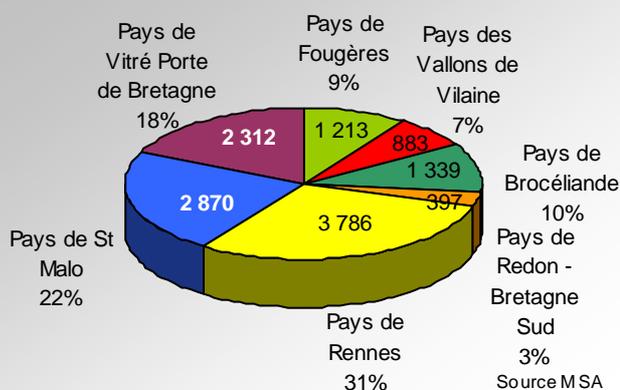
Répartition des exploitations



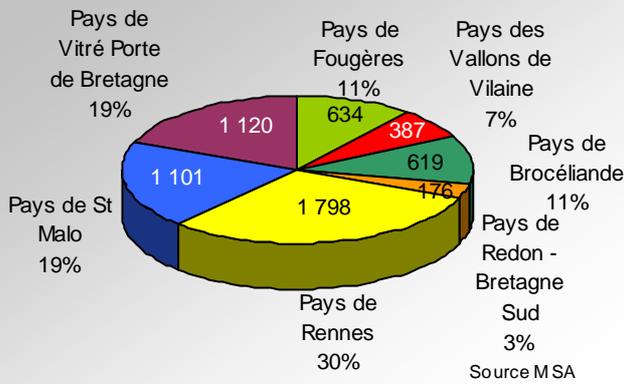
Répartition des exploitants



Répartition des salariés



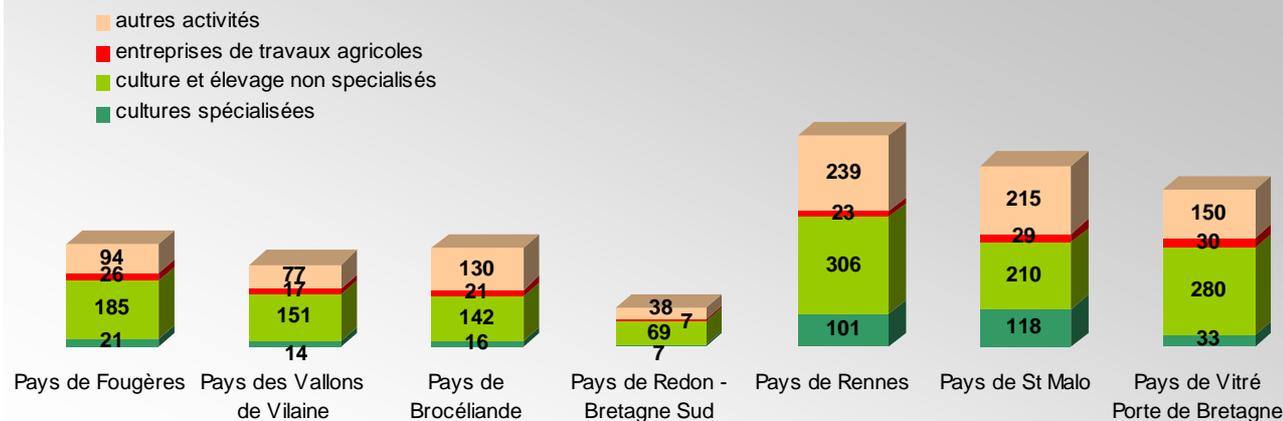
Répartition des salariés en ETP*



* ETP : équivalent temps plein

70 % des salariés travaillent dans les pays de Rennes, Saint-Malo et Vitré. Ces 3 pays rassemblent ainsi 69 % des ETP. Depuis 2010, le nombre de salariés se maintient sur les pays de Vitré, augmente légèrement en pays de Fougères et Brocéliande, diminue sur le pays de Redon et augmente sur St-Malo, Vallons de Vilaine et Rennes. Depuis 2010 toujours, les ETP augmentent dans tous les pays, sauf Redon.

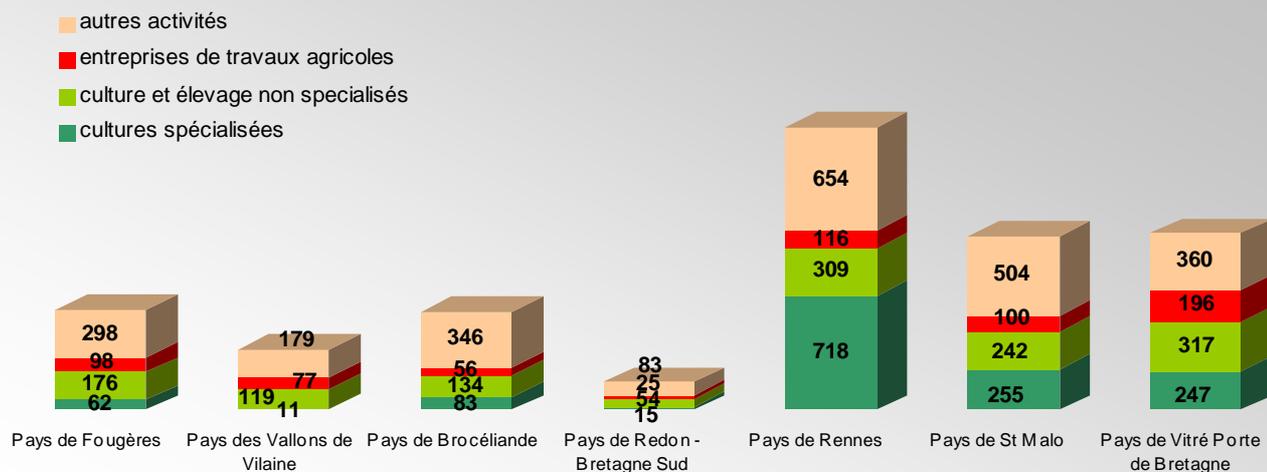
Nombre d'employeurs par secteur de production et par pays



La répartition des employeurs correspond à la répartition des productions dans les pays.

Evolution nombre d'employeurs depuis 2010	Pays de Fougères	Pays des Vallons de Vilaine	Pays de Brocéliande	Pays de Redon et Vilaine	Pays de Rennes	Pays de St-Malo	Pays de Vitre
	28	100	3	-39	156	58	-2

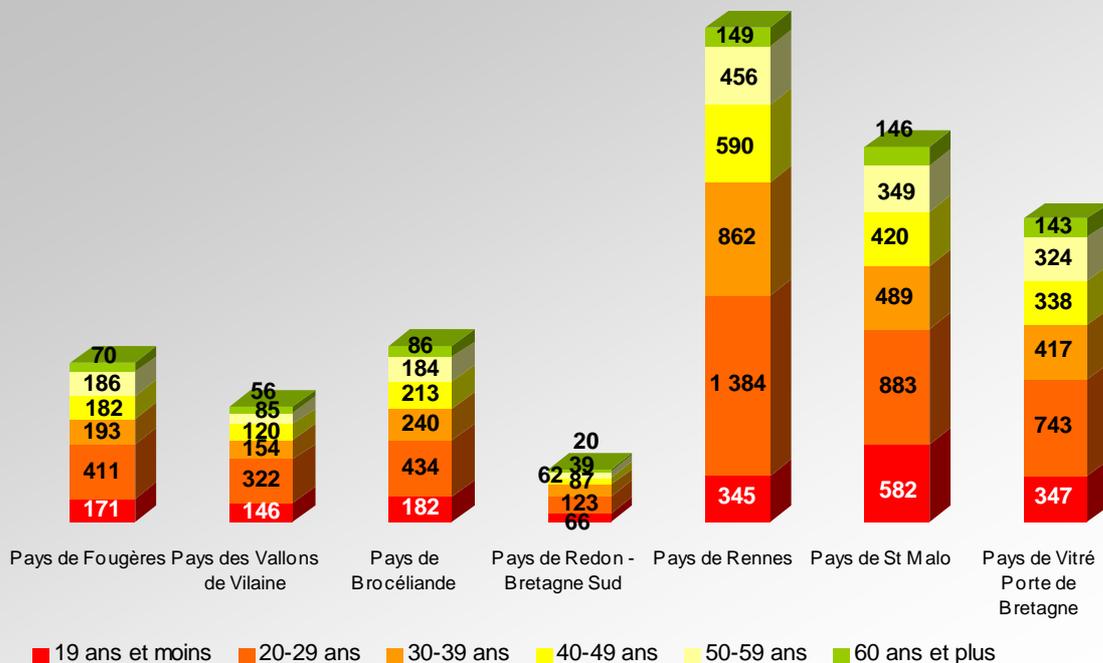
Nombre de salariés en ETP* par secteur de production et par pays



Source MSA

La proportion importante d'ETP dans le pays de Vitré Porte de Bretagne intègre, dans le secteur « cultures spécialisées », les salariés en arboriculture.

Nombre de salariés par âge et par pays



Source MSA

Les 20-29 ans sont majoritaires dans tous les pays.
Le nombre de salariés de 19 ans et moins a diminué à Rennes, St-Malo et surtout Vitré.
Depuis 2010, la part des « 60 ans et plus » a augmenté dans tous les pays sauf Redon.

LES OFFRES D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE

(Source Pôle Emploi)

Les offres d'emploi enregistrées par métier (en lien avec la production agricole)

code	ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois)	2015		2014	2013	2012	Evolution nombre d'offres 2012/2015
A1203	Entretien des espaces verts	280	23,4 %	327	346	381	-101
I1603	Maintenances d'engins (ciblé machines agricoles)	263	22,0 %	180	175	132	131
A1414	Horticulture et maraîchage	144	12,0%	138	226	402	-258
A1407	Elevage bovin ou équin	115	9,6 %	77	89	72	43
A1402	Aide agricole de production légumière ou végétale	109	9,1 %	13	23	14	95
I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules	64	5,3 %	57	29	9	55
A1101	Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	55	4,6 %	45	61	70	-15
A1411	Elevage porcin	52	4,3 %	58	64	59	-7
A1409	Elevage de lapins et volailles	36	3,0 %	12	10	27	9
A1416	Polyculture, élevage	30	2,5 %	8	29	70	-40
A1403	Aide agricole et aquacole	17	1,4 %	25	22	23	-6
A1201	Bûcheronnage et élagage	14	1,2 %	10	29	18	-4
A1405	Arboriculture et viticulture	10	0,8 %	15	6	15	-5
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole	6	0,5 %	<5	<5	18	-12
A1410	Elevage ovin ou caprin	<5	<0,5 %	<5	<5	<5	-2
A1205	Sylviculture	0	0,0 %	<5	5	<5	-2
A1408	Elevage d'animaux sauvages ou domestiques	0	0,0 %	0	<5	<5	-1
	Total	1197		971	1122	1317	-120

Les offres d'emploi recueillies à Pôle Emploi, en lien avec l'AEF, diminuaient depuis 2012. Elles remontent de plus de 23 % entre 2014 et 2015.

Les offres en « Entretien des espaces verts » continuent de diminuer et cette diminution est plus significative en 2015 sans atteindre les proportions de la baisse entre 2011 et 2012 (-19 % en 2012, -9 % en 2013, -5 % en 2014 et -14 % en 2015).

Le nombre d'offres en « Aide agricole de production légumière ou végétale » a nettement augmenté. Les actions menées en local par les agences de pôle emploi impactent le nombre d'offres. Cela a été le cas en 2015 sur le bassin de Rennes où un job dating et une prospection à destination des serristes ont été organisés. Sur le bassin de Fougères, la création d'une champignonnière a influencé à la hausse le nombre d'offres d'emploi enregistrées dans ce code métier.

Dans certains secteurs de production comme « Entretien des espaces verts » et « Horticulture et Maraîchage » le nombre d'offres confiées à Pôle Emploi est parfois bien inférieur à la réalité du marché du travail. En effet, dans ces secteurs les employeurs trouvent plus facilement des candidats, soit parce que les postes ne nécessitent pas de connaissances spécifiques soit parce que le métier est très attractif et que les candidats font de nombreuses candidatures spontanées.

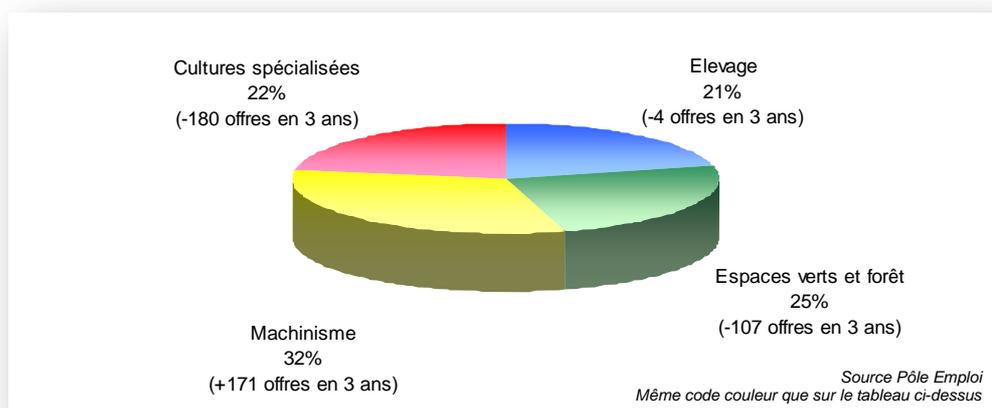
Remarque :

Précisons que l'offre de service aux entreprises de Pôle emploi a évolué en 2013. En effet, les entreprises peuvent gérer, en toute autonomie, leurs recrutements sur www.pole-emploi.fr. Se faisant, elles ne mentionnent pas systématiquement le nombre de postes réellement en recrutement.

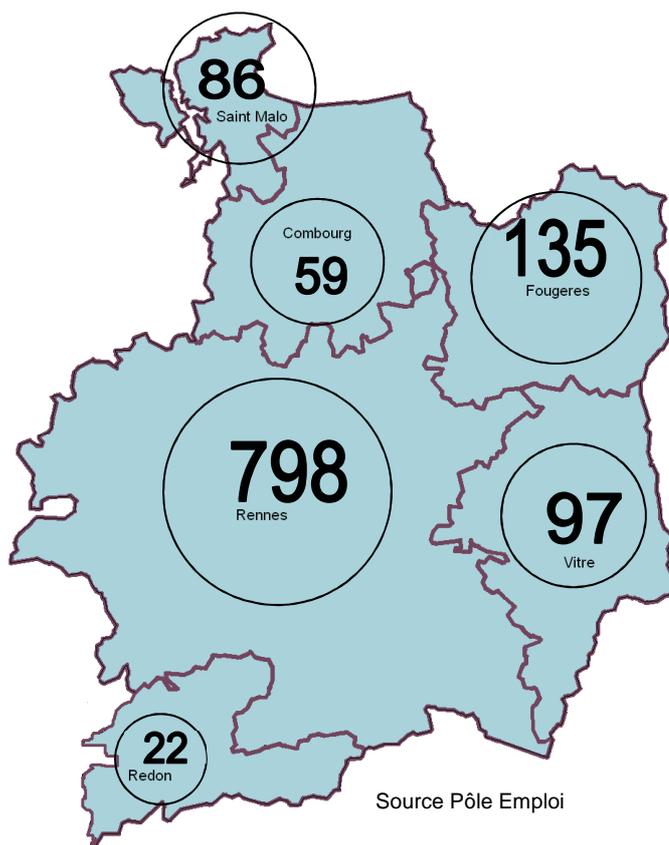
De plus, Pôle emploi agrège, depuis septembre 2013, les offres de certains partenaires et celles-ci ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques. Ce qui veut dire que les offres instruites par les partenaires sont visibles sur le site de Pôle Emploi mais n'entre pas dans ces statistiques.

Depuis 2010, le machinisme augmente significativement son nombre d'offres en « Maintenances d'engins ». Il est vrai que le métier de mécanicien agricole est un métier en forte tension sur le marché du travail.

Les offres en l'élevage se stabilisent.



Les offres d'emploi par bassin géographique d'emploi

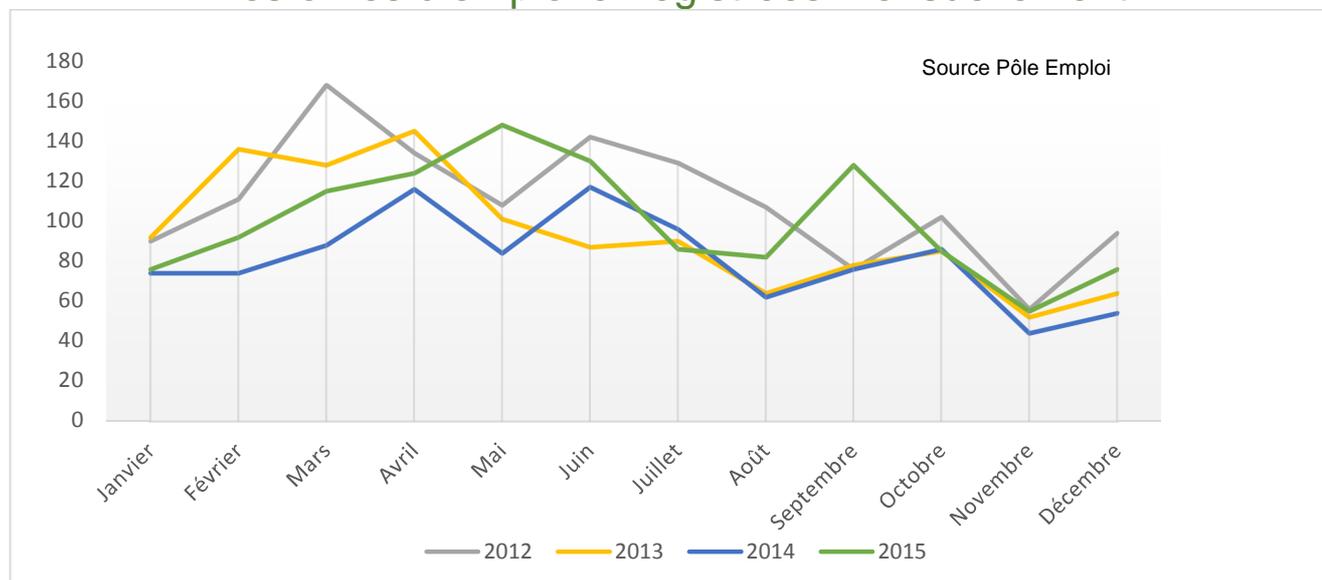


Bassin d'emploi	FOUGERES	RENNES	SAINT-MALO	COMBOURG	VITRE	REDON
2012	89	866	99	78	109	76
2013	78	739	103	63	105	34
2014	68	634	107	36	99	26
2015	135	798	86	59	97	22

Le plus gros bassin d'emploi (Rennes) concentre 66,5 % des offres mais il est aussi le plus imposant en surface géographique. Entre 2014 et 2015, les offres y ont augmenté en « Elevage bovin ou équin » (+38 offres) et en « Aide agricole de production légumière ou végétale » (+93 offres). Les offres sont également en hausse sur les bassins de Fougères, principalement en maintenance d'engins (+55 offres en 1 an), et Combourg.

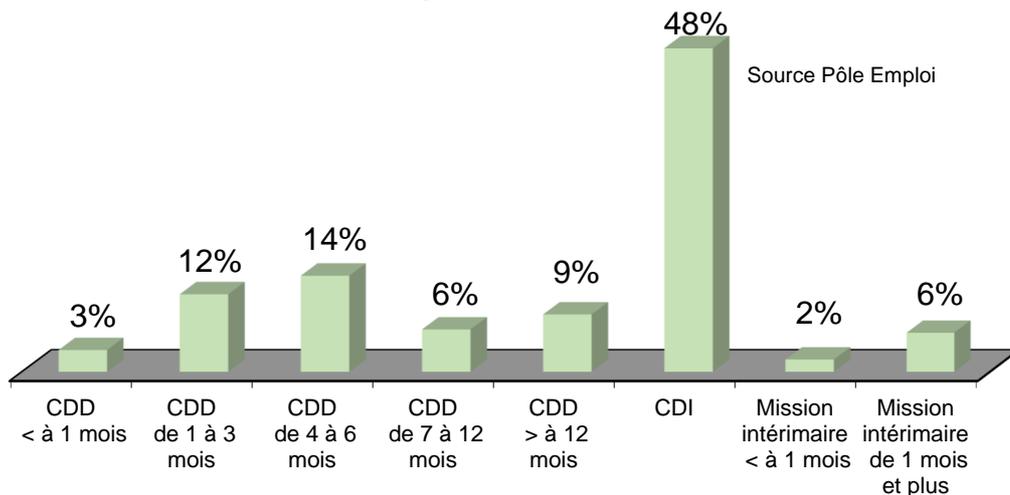
Le bassin de St Malo a perdu des offres principalement en « Entretien des espaces verts » et « Aides agricole et aquacole ».

Les offres d'emploi enregistrées mensuellement



Pic exceptionnel en septembre dû à la reprise des recrutements en élevage. Ces pics sont globalement dépendants des conditions météorologiques qui influencent les activités agricoles et notamment l'emploi saisonnier.

Les offres d'emploi enregistrées selon la durée du contrat

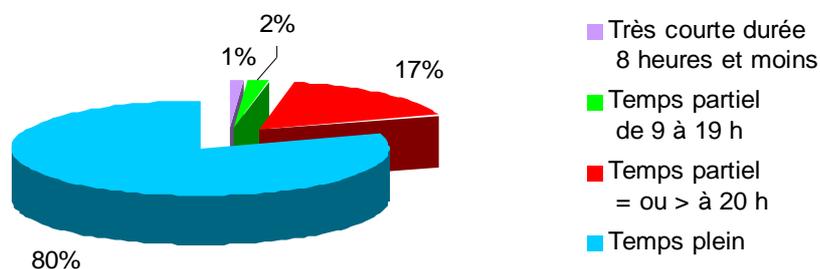


Les CDD de 12 mois et moins ont légèrement diminué au profit des CDI essentiellement. Depuis 2012, les CDD globalement ont diminué de 40 % et les CDI ont progressé de 102 %. Ces évolutions peuvent s'expliquer par l'hypothèse émise précédemment : moins d'offres saisonnières car plus de candidatures disponibles en direct et plus de difficultés de recrutement sur les CDI qui exigent souvent des compétences. Depuis 2014, les offres d'emploi en CDI ont principalement évolué en élevage et en maraîchage, secteur où Pôle Emploi organise des actions ciblées de recrutement.

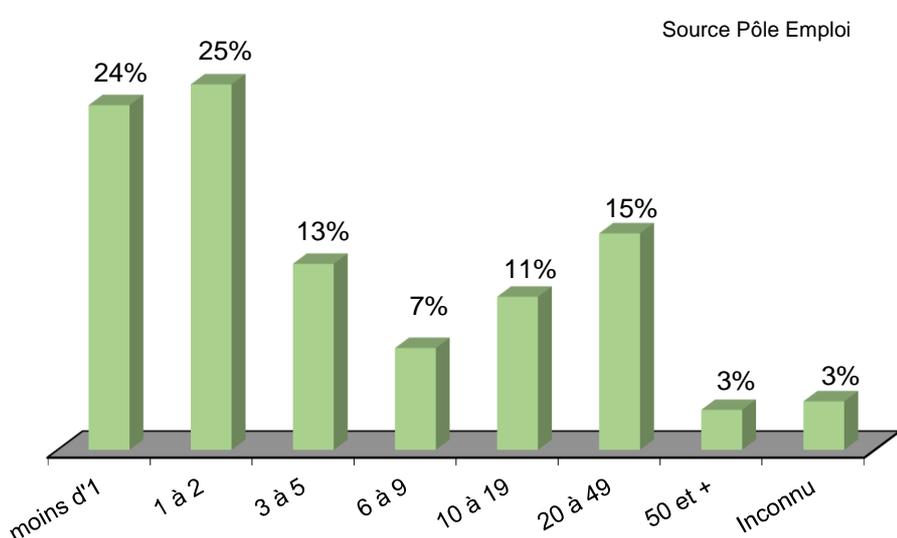
Remarque : Les missions intérimaires se retrouvent surtout dans les offres en « Entretien des espaces verts ».

Les offres d'emploi enregistrées selon la durée hebdomadaire du travail

La part des temps plein augmente légèrement (76 % en 2014).



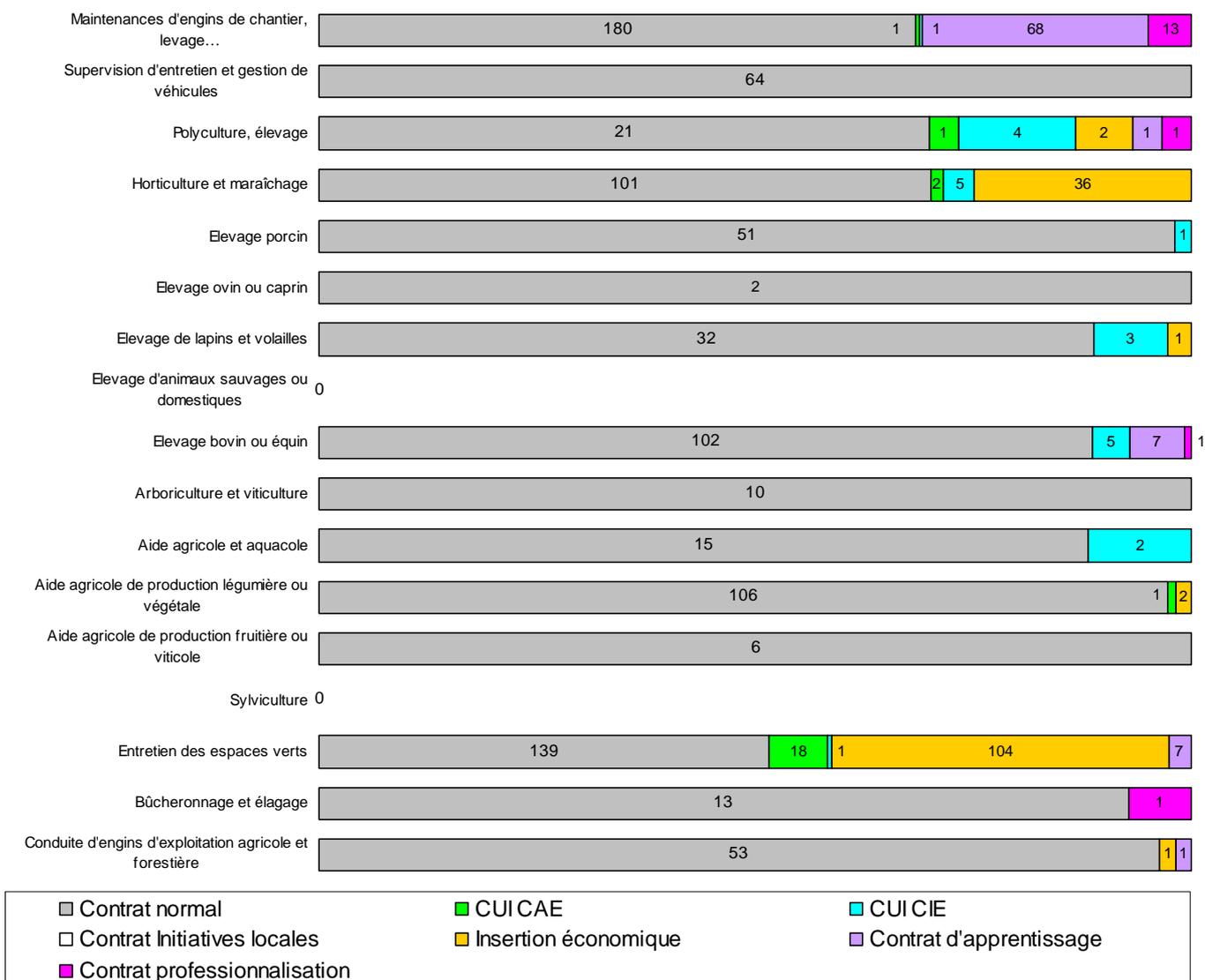
Les offres d'emploi selon l'effectif de l'entreprise



Il est à noter une proportion d'offres plus importante de la part des plus petites entreprises (jusqu'à 2 salariés).

La part des « moins d'1 » a doublé entre 2014 et 2015 et la part des entreprises de « 1 à 2 » a diminué de 18 %. Les employeurs qui embauchent pour la première fois font donc davantage appel à Pôle Emploi.

Les types de contrats proposés



Source Pôle Emploi

Précisions :

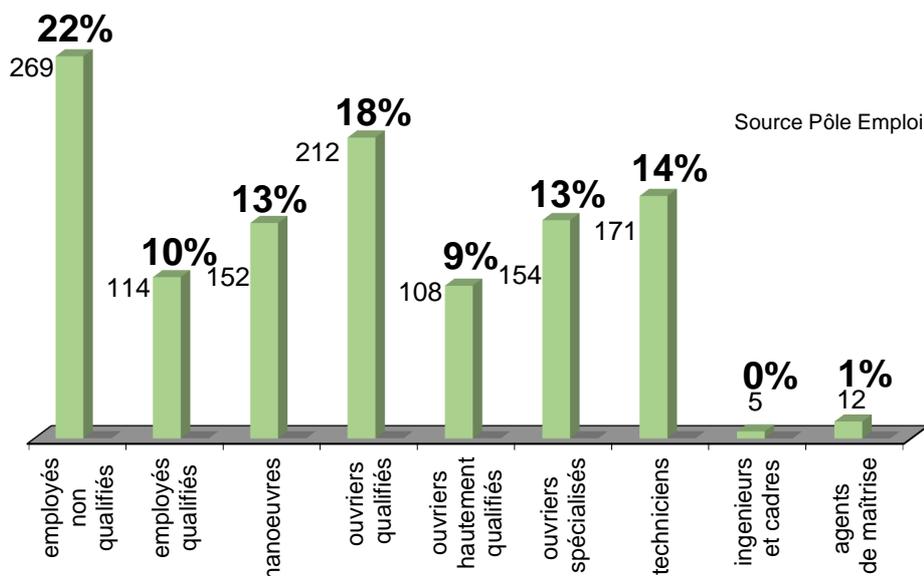
CUI CAE : Contrat unique d'insertion, pour les employeurs du secteur non marchand (collectivités territoriales, personnes morales de droit public, organismes de droit privé à but non lucratif (associations, mutuelles...), personnes morales chargées de la gestion d'un service public, ateliers et chantiers d'insertion).

CUI CIE : Contrat unique d'insertion, pour les employeurs du secteur marchand (Tout employeur affilié à l'assurance chômage, ainsi que les employeurs de pêche maritime et les groupements d'employeurs qui organisent des parcours d'insertion et de qualification).

Insertion économie : Contrat de travail d'insertion par l'économie, soumis à agrément, réalisable dans une entreprise d'insertion, une entreprise de travail temporaire d'insertion, un atelier ou un chantier d'insertion et dans une association intermédiaire.

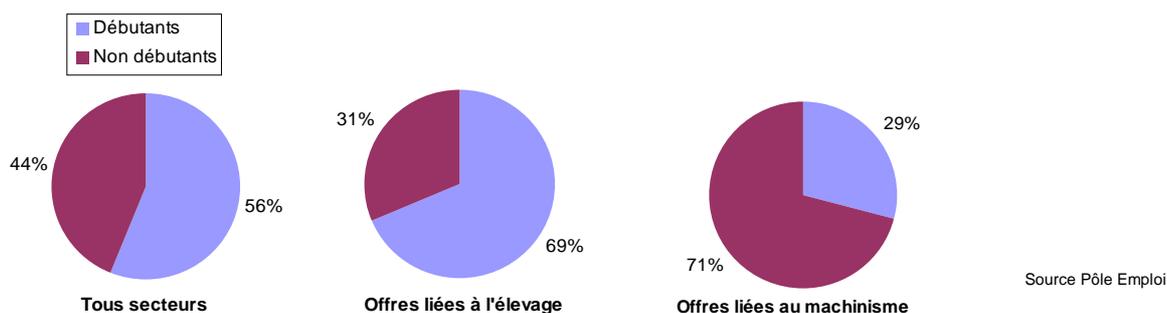
75 % des emplois ont été proposés dans le cadre de contrats de travail de droit commun (stable depuis 2010), à savoir sans aides publiques. Ces chiffres concernent les propositions de contrats aidés et non la réalisation. Les contrats en alternance se développent : 8 % des offres (contre 4 % en 2014 et 3 % en 2013). La création d'une aide TPE jeune apprenti, en juin 2015, a pu influencer le nombre d'offres en apprentissage. Ces contrats sont signés en majorité dans le secteur « Maintenance des engins de chantier ». A noter que les secteurs « Entretien des espaces verts » et « Horticulture-maraîchage » bénéficient toujours de la majorité des aides, ces contrats sont essentiellement réalisés par les collectivités territoriales et les associations d'insertion. Remarquons cependant que les propositions de CUI CAE diminuent (2 % des offres en 2015 contre 15 % en 2013) chez ces employeurs.

Les offres d'emploi selon le degré de qualification souhaité par l'employeur, si spécifié



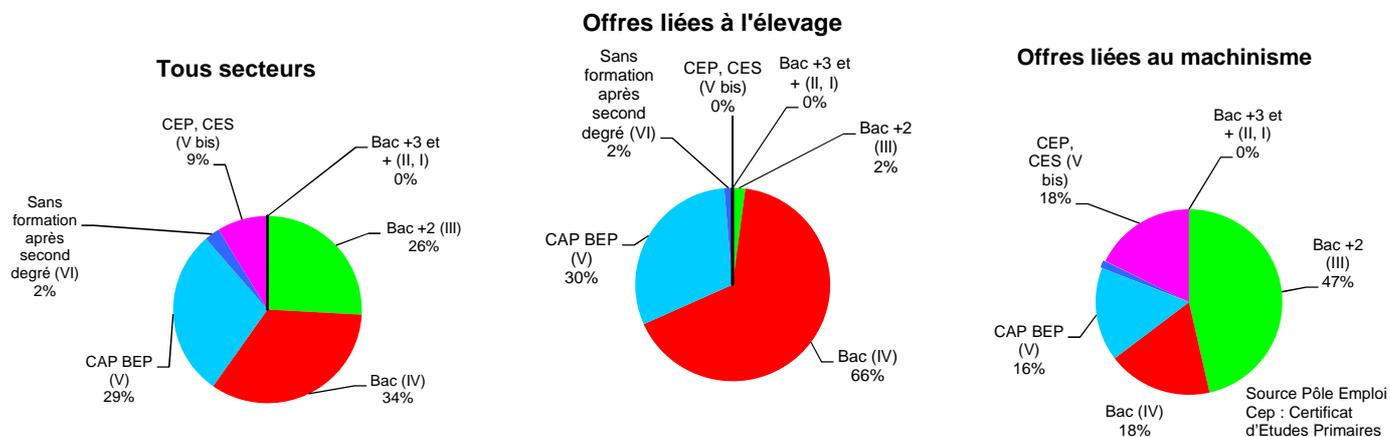
Les offres concernent de plus en plus des personnes qualifiées (65 % des offres en 2015 contre 54 % des offres en 2010).
Remarque : Ces degrés de qualification très proches sont difficiles à estimer par le conseiller ou l'employeur qui saisit l'offre. Ils sont alors soumis à leur interprétation. Cela peut être également mis en relation avec la progression de la part des emplois dits durables (CDI ou CDD > 6 mois).

Les offres d'emploi selon le temps d'expérience demandé par l'employeur



Débutant ne rime pas avec néophyte. En polyculture élevage, un débutant est idéalement une personne formée, à la recherche de son premier poste. En revanche, en « horticulture et maraîchage », 74 % des offres s'adressent à de réels débutants (66 % en 2014 et 81 % en 2013). Dans ce secteur, les offres d'emploi saisonnières sont ouvertes aux personnes sans formation ni expérience dans le domaine. Globalement, le nombre d'offres pour les débutants a diminué de 28 % entre 2012 et 2015 et plus particulièrement en cultures spécialisées (-49 %) et en jardins et espaces verts (-30 %). Le nombre d'offres pour les non-débutants a quant à lui augmenté de 37 % de 2012 à 2015. En 2015, 56 % des offres étaient ouvertes aux débutants (71 % en 2012, 58 % en 2013 et 49 % en 2014).

Le niveau d'étude souhaité, si spécifié par l'employeur lors du dépôt de son offre



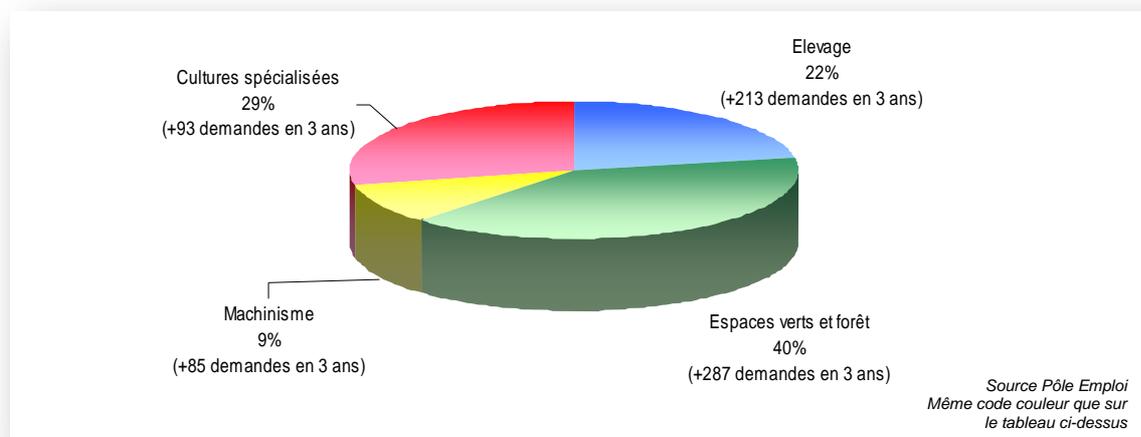
31 % des CAP-BEP (45 % en 2010) sont proposés par le secteur « entretien des espaces verts ». Cette proportion correspond à 59% des offres de ce secteur (78% en 2010). En 2014 les bacs professionnels semblaient remplacer progressivement les CAP-BEP dans les besoins exprimés par les entreprises. Ce n'est pas le cas en 2015, les deux catégories CAP/BEP et BAC ont progressé au détriment des BAC+2. A noter : la mise en place, en juin 2015, de l'aide TPE jeune apprenti a pu influencer le nombre d'offres en apprentissage sur les bas niveaux de qualification.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE

(Source Pôle Emploi)

Demandeurs d'emploi en production agricole (inscriptions à Pôle Emploi en 2015)

Code	ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois)	Catégories			2015		2014 Total	2013 Total	2012 Total	évolution 2012/ 2015
		A	D	E	Total	%				
A1203	Entretien des espaces verts	1189	134	136	1459	37,87 %	1356	1277	1217	20 %
A1414	Horticulture et maraîchage	671	49	28	748	19,41 %	813	703	696	7 %
A1416	Polyculture, élevage	240	26	40	306	7,94 %	219	165	207	48 %
A1407	Elevage bovin ou équin	221	30	22	273	7,09 %	264	237	226	21 %
A1101	Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	192	17	14	223	5,79 %	184	178	192	16 %
A1402	Aide agricole de production légumière ou végétale	188	11	11	210	5,45 %	164	166	178	18 %
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole	103	7	<5	115	2,98 %	101	110	107	7 %
A1403	Aide agricole et aquacole	87	9	<5	100	2,60 %	82	65	80	25 %
I1603	Maintenances d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	72	10	<5	83	2,15 %	92	86	55	51 %
A1201	Bûcheronnage et élagage	63	6	<5	73	1,89 %	55	42	33	121 %
A1408	Elevage d'animaux sauvages ou domestiques	55	<5	9	68	1,76 %	59	42	37	84 %
I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules	42	8	5	55	1,43 %	37	53	29	90 %
A1411	Elevage porcin	41	<5	6	50	1,30 %	47	61	47	6 %
A1405	Arboriculture et viticulture	25	<5	<5	29	0,75 %	32	37	28	4 %
A1410	Elevage ovin ou caprin	21	5	0	26	0,67 %	35	25	26	0 %
A1409	Elevage de lapins et volailles	19	<5	<5	22	0,57 %	29	16	9	144 %
A1205	Sylviculture	11	<5	<5	13	0,34 %	8	14	8	63 %
		3240	324	289	3853	100 %	3577	3277	3175	21 %



Remarque : En plus des demandes analysées plus haut, **601 demandeurs d'emploi** ont des demandes proches du secteur de la production :

- Ingénieur en agriculture et environnement naturel,
- Contrôle et diagnostic technique en agriculture,
- Conseil et assistance technique en agriculture,
- Entretien des espaces naturels
- Protection du patrimoine naturel

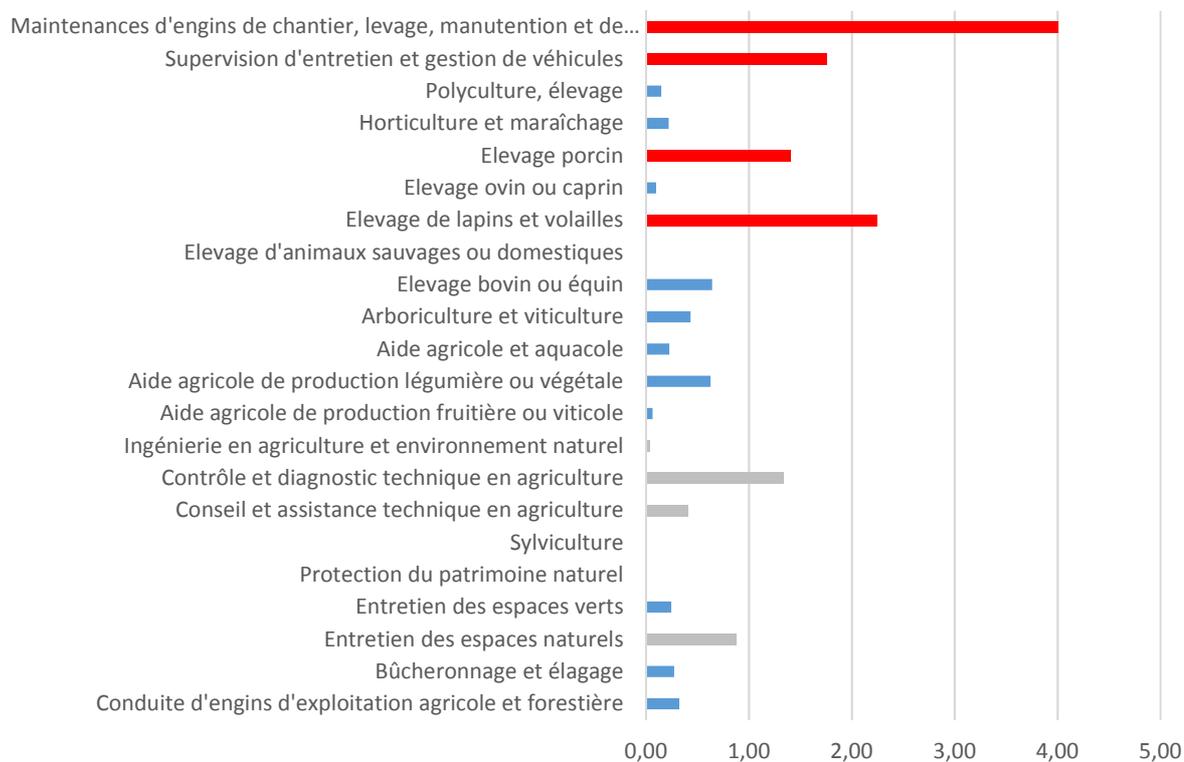
Ces demandeurs d'emploi ne sont cependant pas pris en compte dans les statistiques des pages suivantes.

Face à ces demandeurs, **203 offres d'emploi** (contre 194 en 2014, 240 en 2013 et 431 en 2011), dont 114 pour le seul domaine de l'entretien des espaces naturels (76 en 2014 et 146 en 2013).

Il est à noter ici, qu'il est plus aisé d'identifier le code ROME d'une offre que celui d'une demande. Une collectivité territoriale ou une association qui dépose une offre en paysage recherchera un candidat inscrit dans le code ROME « Entretien des espaces naturels ». Une entreprise privée recherchera, elle, un candidat inscrit dans le code ROME « Entretien des espaces verts ». Le demandeur d'emploi sera plus classiquement inscrit dans le code ROME « Entretien des espaces verts ».

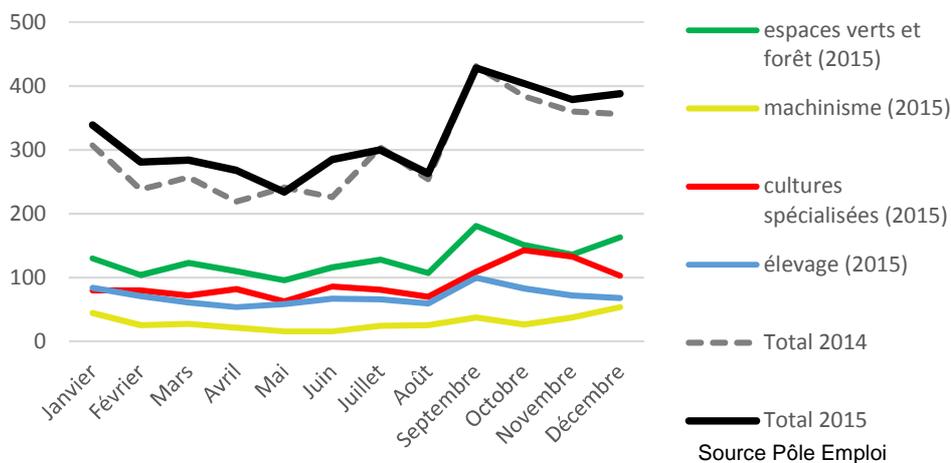
L'analyse ci-dessous prend en compte toutes les demandes, y compris celles qui ne concernent pas directement les employeurs de la production agricole, à titre d'information (en gris sur le graphique page suivante).

Métiers en tension (Taux >1-)



Source Pôle Emploi

Evolution des inscriptions des demandeurs d'emploi par mois et par secteur de production en 2015 (Catégorie A)



Source Pôle Emploi

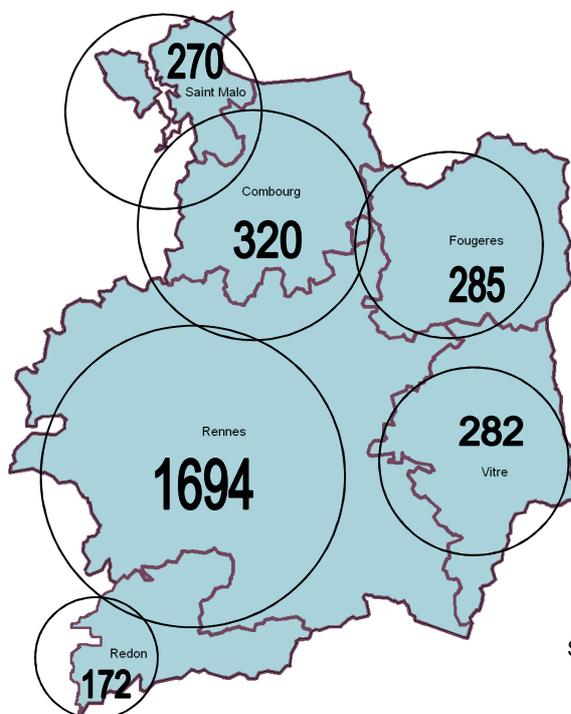
3023 DEMANDEURS D'EMPLOIS INSCRITS AU 31/12/2015

(Catégories¹ A, B, C, D et E)

ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois)	Catégories					2015		2014	2013	2012	Cumul nombre demandes 2012/2015
	A	B	C	D	E	Total	%				
Entretien des espaces verts	720	126	199	40	109	1194	39 %	1124	1017	936	258
Horticulture et maraîchage	450	68	101	24	24	667	22 %	596	509	474	193
Polyculture, élevage	99	16	24	12	70	221	7 %	158	137	140	81
Élevage bovin ou équin	58	25	31	11	64	189	6 %	191	157	122	67
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	84	19	26	3	22	154	5 %	123	122	111	43
Aide agricole de production légumière ou végétale	104	19	18	<5	7	151	5 %	131	123	122	29
Aide agricole de production fruitière ou viticole	53	6	15	<5	<5	79	3 %	77	70	63	16
Aide agricole et aquacole	37	10	7	7	<5	65	2 %	55	48	44	21
Maintenances d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	34	5	13	<5	<5	58	2 %	46	44	35	23
Élevage d'animaux sauvages ou domestiques	36	5	<5	<5	7	52	1 %	38	30	20	32
Bûcheronnage et élagage	25	5	<5	<5	9	45	1 %	35	33	23	22
Élevage porcin	17	<5	<5	<5	13	44	1 %	40	33	30	14
Supervision d'entretien et gestion de véhicules	19	<5	5	<5	11	41	1 %	30	34	25	16
Arboriculture et viticulture	13	<5	<5	<5	<5	23	1 %	18	22	15	8
Élevage ovin ou caprin	12	<5	5	<5	0	21	1 %	21	12	11	10
Élevage de lapins et volailles	8	<5	<5	0	0	11	0,4 %	16	14	9	2
Sylviculture	4	<5	<5	<5	0	8	0,3 %	8	6	4	4
TOTAL						3023		2707	2184	2184	839

84 % (2554) des demandeurs d'emploi sont directement disponibles pour un emploi à temps plein (catégories A, B et C). Cette proportion se maintient par rapport aux années précédentes (86 % depuis 2011). Les demandeurs d'emploi en catégories B et C exercent une activité réduite, plus ou moins longue. Certains ne recherchent pas une activité à temps plein mais un complément à leur activité.

Demandeurs d'emploi par bassin d'emploi (Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)

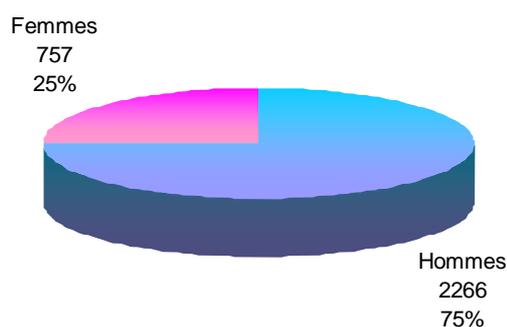


Source Pôle Emploi

Bassin d'emploi	FOUGERES	REDON	RENNES	SAINT-MALO	COMBOURG	VITRÉ
2012	199	123	1214	229	237	182
2013	232	148	1344	230	251	206
2014	247	161	1487	258	305	249
2015	285	172	1694	270	320	282

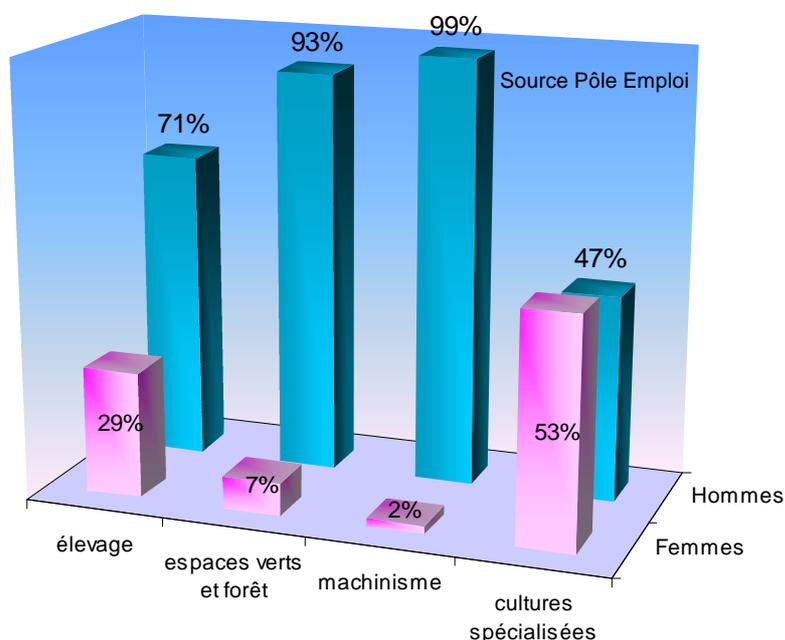
¹ Confère détails des catégories page 1

Demandeurs d'emploi par sexe (Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



Source Pôle Emploi

Répartition des hommes et des femmes par secteur de production (Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)

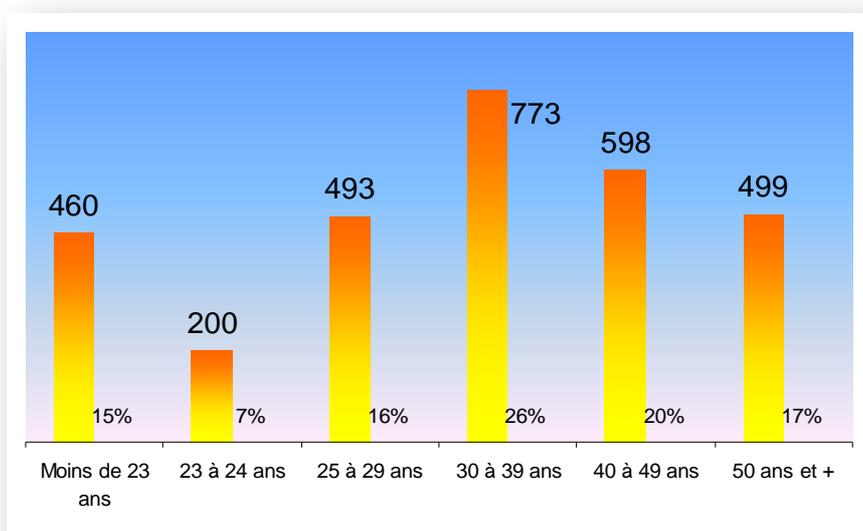


Source Pôle Emploi

Demandeurs d'emploi par âge

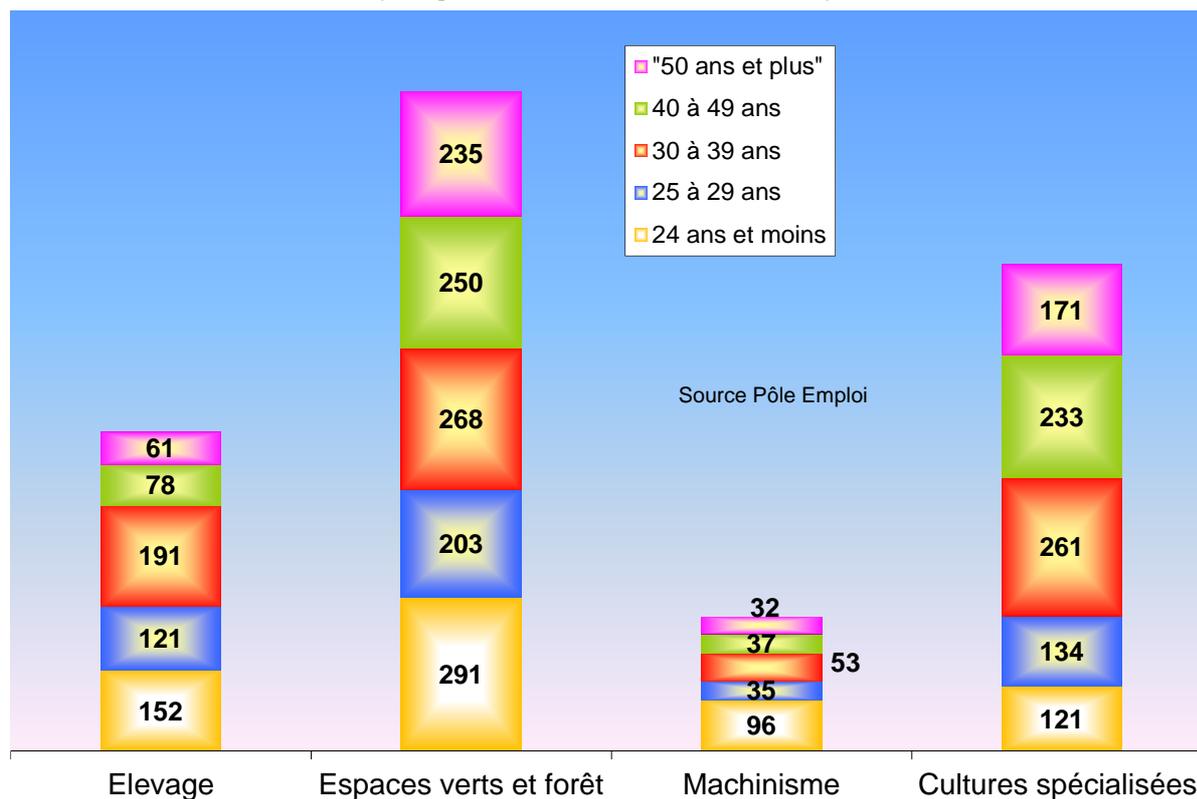
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)

Entre 2012 et 2015, l'augmentation du nombre de demandeurs concerne toutes les catégories d'âge. Elle est surtout marquée chez les « 30-49 ans ». En maraîchage, les demandes des candidats de « 40-49 ans » ont le plus progressé (+26 personnes par rapport à 2014). En entretien des espaces verts, les catégories « 25-29 ans », « 30-39 ans » et « 40-49 ans » augmentent de la même manière (respectivement +24, +29 et +25 personnes par rapport à 2014). En élevage, les nouvelles demandes sont les plus nombreuses dans la tranche d'âge « 30-39 ans » (+36 demandes sur 84 nouvelles demandes au total).



Demandeurs d'emploi par âge et par secteur de production

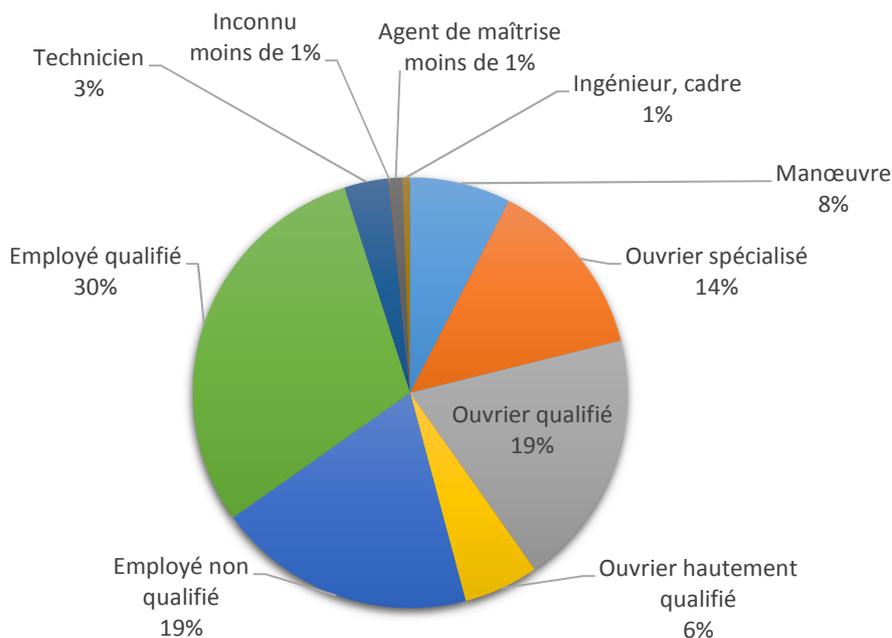
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



Conseil de lecture du graphique : Le total de la catégorie d'âge résulte de l'addition de la ligne (Exemple : 291 demandeurs de « 24 ans et moins » postulent en Espaces verts et forêt, mais ils se trouvent en concurrence avec toutes les autres catégories d'âge). En 2015, la catégorie qui a le plus augmenté en Elevage est celle des « 30 à 39 ans » (191 demandes contre 155 en 2014).

Demandeurs d'emploi par qualification

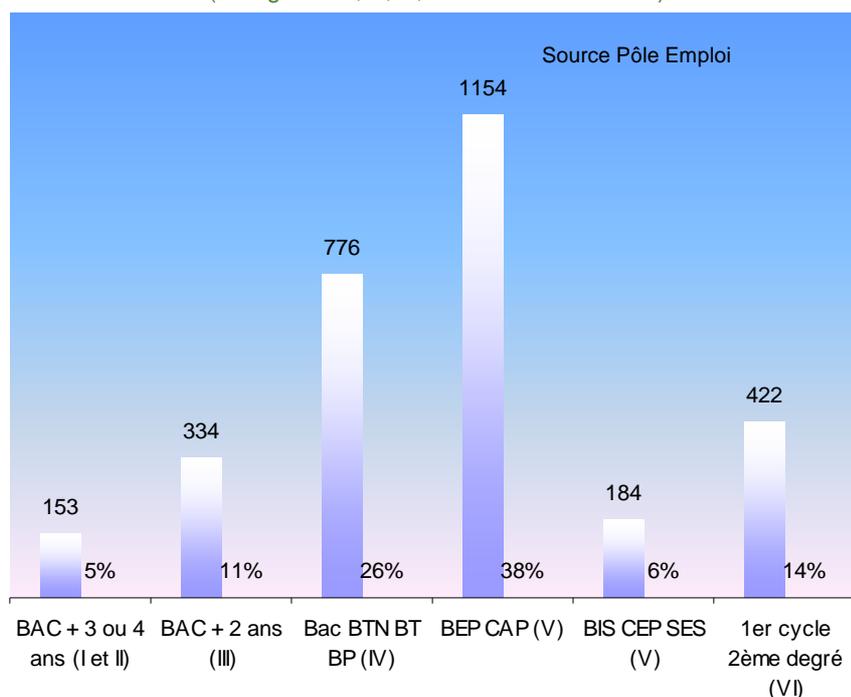
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



Depuis 2010, environ 27 % des demandeurs sont peu ou pas qualifiés (manœuvres et employés non qualifiés) alors que 35 % des offres s'adressent à ces mêmes publics.

Demandeurs d'emploi par niveau de formation générale

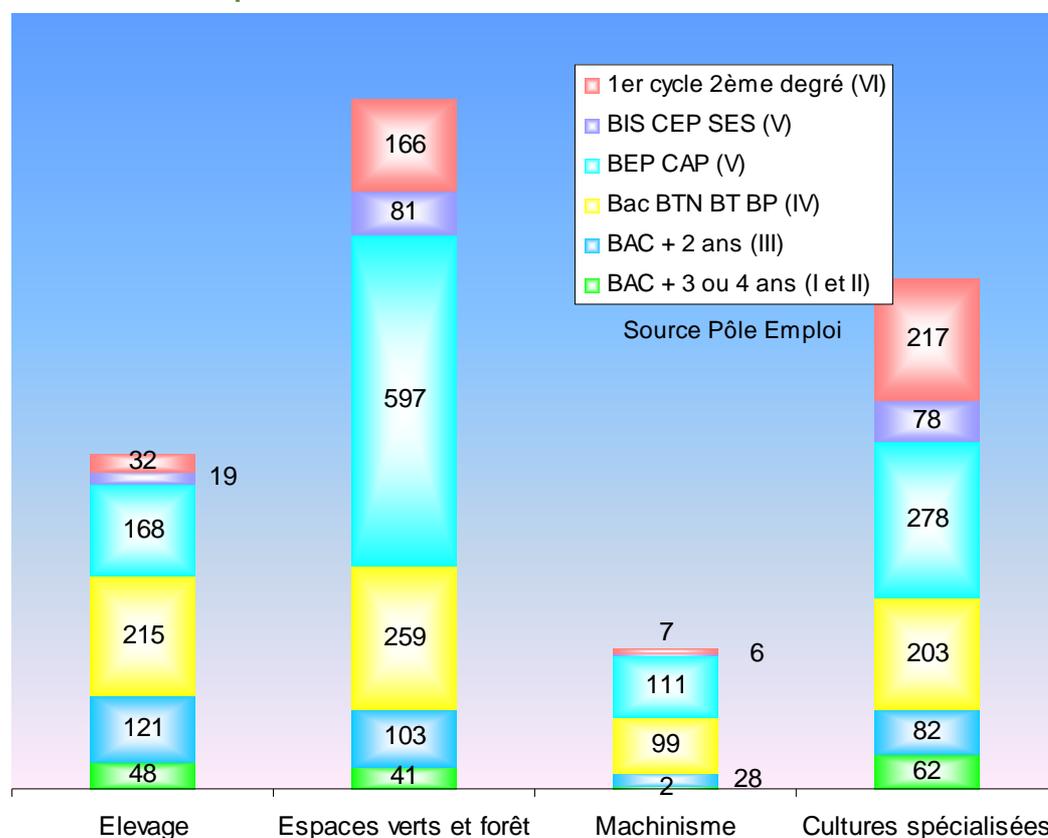
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



A noter que le niveau de formation peut concerner une formation d'un autre secteur d'activité que celui du métier déterminé par le ROME où le demandeur d'emploi est inscrit. La répartition est stable au moins depuis 2010.

Demandeurs d'emploi par niveau de formation générale et par secteur de production

(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



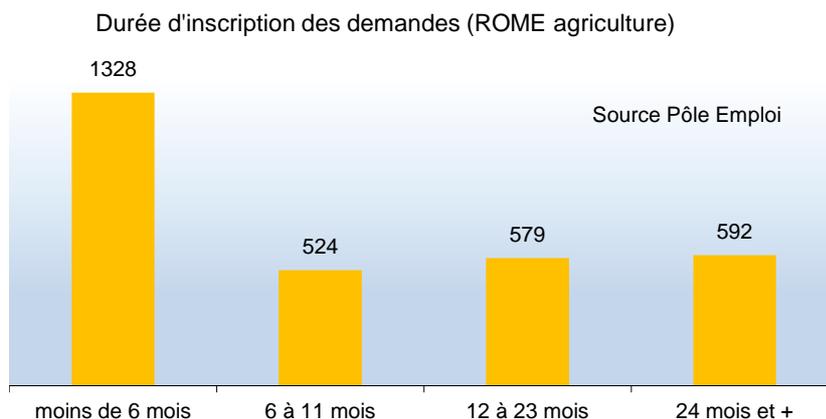
Conseil de lecture : Le total du niveau de formation résulte de l'addition de la ligne. Exemple : 121 candidats ayant le niveau bac+2 postulent en élevage.

A noter aussi que la catégorie des « bac+3 ou 4 ans » en machinisme reste très faible.

Note : Bac BTN (Bac Technologique National = Bac professionnel), BT (Brevet de Technicien), BP (Brevet Professionnel)

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi de la production agricole

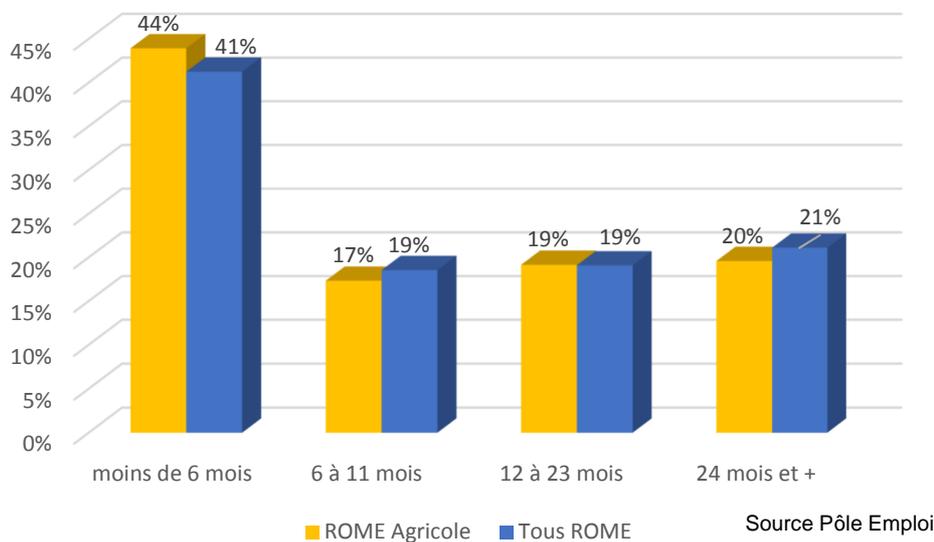
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



La durée d'inscription des demandeurs d'emploi en production agricole reste un peu moins longue que la durée d'inscription des demandeurs tous codes métiers confondus. En revanche, cette durée a tendance à se rallonger puisque la proportion des inscrits « moins de 6 mois » a baissé de 48 à 44 % entre 2014 et 2015 et les inscrits de « 24 mois et + » ont progressé de 18 à 20 %.

Comparaison : durée d'inscription des demandes en code ROME agricole avec tous les codes ROME

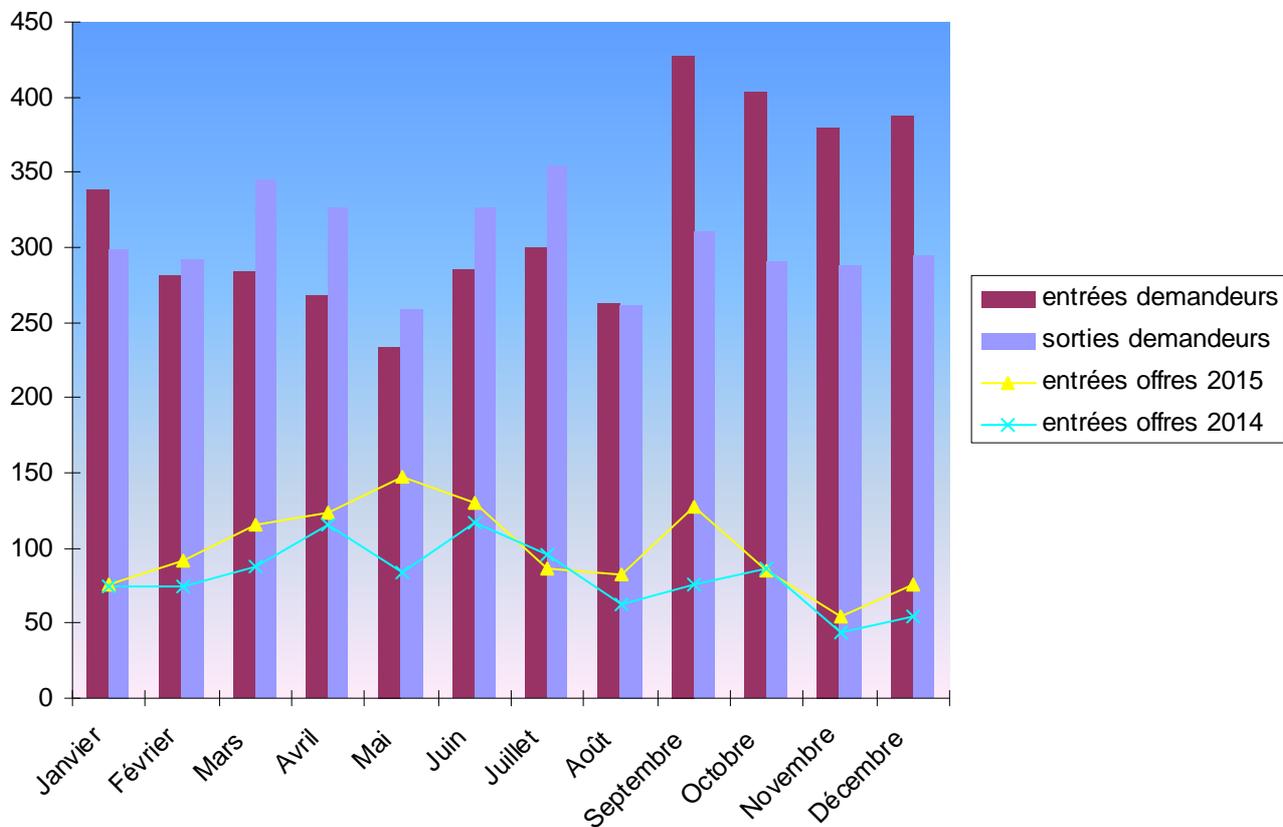
(Catégories A, B, C, D et E au 31/12/2015)



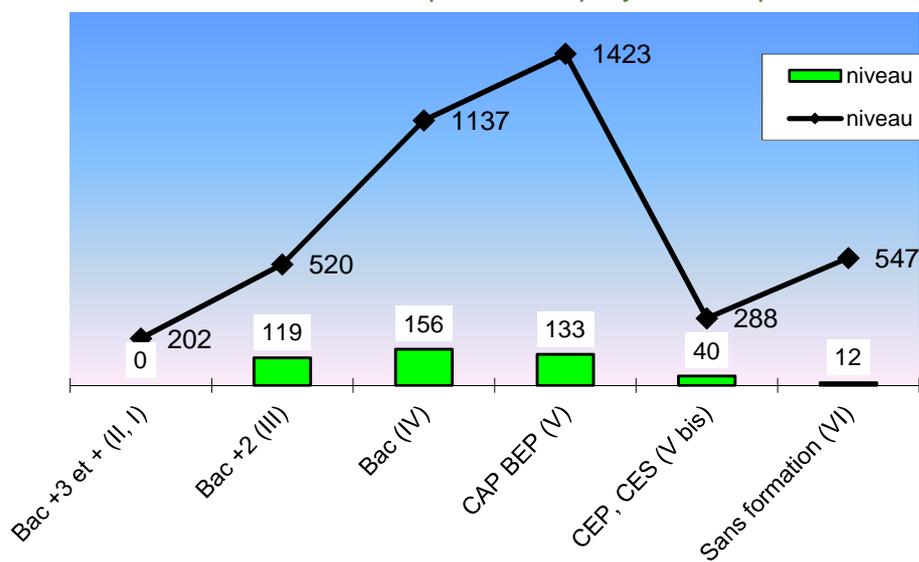
ANALYSE DES MOUVEMENTS ENTRE OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

(Source Pôle Emploi)

Flux mensuels constatés sur le marché du travail en production agricole en 2015
(Offres, entrées et sorties des demandes)



Comparaison entre le niveau de formation générale des demandeurs et le niveau de formation demandé par les employeurs si spécifié



LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN ILLE-ET-VILAINE

Septembre 2016

Source : DRAAF – SRFD, effectifs en fin de cycle de formation
 Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Notes sur les données :

- Les effectifs se rapportent aux personnes inscrites dans des cycles de **formations diplômantes**. Ne sont donc pas pris en compte les attestations ou certificats délivrés par les centres de formation hors diplômes.
- En **formation initiale** (formation scolaire et apprentissage), les chiffres s'intéressent principalement aux jeunes en **année d'inscription à l'examen**, c'est-à-dire les sortants d'un cycle de formation (ex. : 2^{ème} année de CAPA ou terminale Bac Pro ou 2^{ème} année de BTSA). Les effectifs en 1^{ère} année de CAPA, seconde professionnelle, première Bac Pro, 1^{ère} année de BTSA... sont considérés en début de cycle de formation.
- Les informations sur les stagiaires en **formation professionnelle continue** ne sont pas présentées dans cette édition, les données de l'année 2015/2016 n'étant pas disponibles.
- Le champ des formations se limite aux **formations préparant aux métiers de la production agricole** (cultures, élevages, agroéquipement, aménagement). Sont donc exclues les formations générales et technologiques, ainsi que celles préparant aux métiers du commerce, des services et de la transformation.

Formation initiale en 2015/2016 (Formation scolaire et apprentissage)

765 jeunes sont en année terminale de formation initiale dans les spécialités de la production agricole, dont 557 scolaires et 208 apprentis.

En comptabilisant les effectifs en début et en fin de cycle, le nombre de jeunes en formation initiale est de 1 985.

Effectifs en FORMATION SCOLAIRE par spécialité de production et par niveau

	Année terminale de formation					Début et fin de cycle de formation
	Niveau V (CAPA)	Niveau IV (Bac pro°)	Niveau III (BTSA)	Total	% par production	
Productions animales et polyculture élevage*	21	109	173	303	54 %	733
Productions maraîchères et horticoles	7	11	0	18	3 %	54
Productions végétales	14	0	0	14	3 %	73
Agroéquipement	0	54	0	54	10 %	190
Aquaculture	0	0	0	0	0 %	0
Aménagement**	29	100	39	168	30 %	491
Total	71	274	212	557	100 %	1 541
% par niveau	13 %	49 %	38 %	100 %		

* Y compris les formations aux activités liées au cheval, dans la mesure où les spécialités du domaine équin ne sont pas toujours identifiées.

** Aménagement : travaux paysagers, gestion et maîtrise de l'eau, entretien des espaces naturels, des espaces ruraux et de la faune
 Source : DRAAF - SRFD – Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Effectifs en FORMATION PAR APPRENTISSAGE par spécialité de production et par niveau

	Année terminale de formation					Début et fin de cycle de formation
	Niveau V (CAPA, BPA)	Niveau IV (Bac pro, BP, CS)	Niveau III (BTSA)	Total	% par production	
Productions animales et polyculture élevage*	17	21	0	38	18 %	82
Productions maraîchères et horticoles	0	0	0	0	0 %	0
Productions végétales	0	0	0	0	0 %	0
Agroéquipement	26	29	0	55	26 %	137
Aquaculture	0	0	0	0	0 %	12
Aménagement**	42	35	38	115	55 %	213
Total	85	85	38	208	100 %	444
% par niveau	41 %	41 %	18 %	100 %		

* Y compris les formations aux activités liées au cheval, dans la mesure où les spécialités du domaine équin ne sont pas toujours identifiées.

** Aménagement : travaux paysagers, protection de l'environnement, gestion et maîtrise de l'eau.
 Source : DRAAF - SRFD – Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

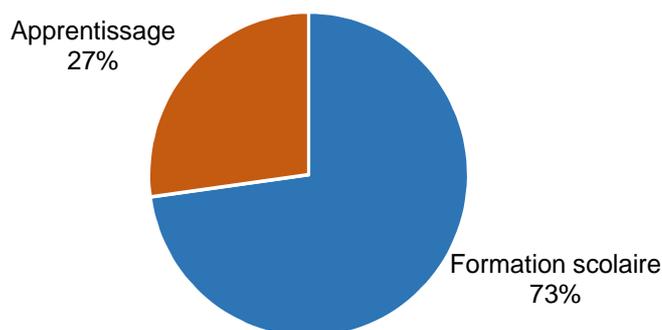
En formation scolaire, la moitié (49 %) des élèves terminent un cycle de formation de niveau IV. Près de 4 sur 10 sont dans une formation de niveau III. Le niveau V ne représente que 13 % des effectifs.

En formation par apprentissage, les effectifs sont surtout présents au niveau IV (41 % des apprentis) et au niveau V (41 %). Le niveau III ne compte donc que 18 % des apprentis.

La majorité des apprentis (55 %) se forme en aménagement. Dans ce domaine, 80 % d'entre eux se forment aux métiers du paysage. Les autres domaines de formation des apprentis sont l'agroéquipement et les productions animales / polyculture-élevage.

En formation scolaire, ce sont les formations aux productions animales / polyculture-élevage qui dominent avec 54 % des scolaires.

Effectifs en FORMATION INITIALE par statut de formation - 2015/2016

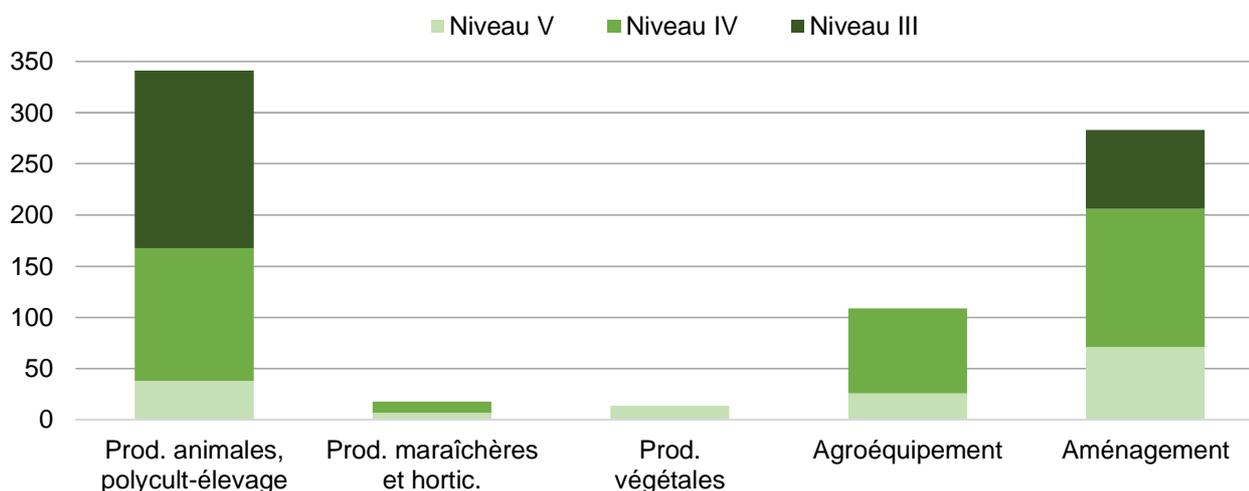


Source : DRAAF – SRFD, effectifs en fin de cycle de formation - Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Parmi les 765 jeunes en formation initiale, 73 % sont en formation scolaire et 27 % en apprentissage. Au niveau régional, les scolaires représentent 75 % des effectifs et les apprentis 25 %.

Le nombre de jeunes en année terminale de formation est en baisse de 11 % par rapport à l'année scolaire 2014/2015 (-92 jeunes). Cette baisse est liée à la diminution au niveau IV (-75) et plus particulièrement des apprentis en formation de niveau IV (-53). Par contre, sur l'ensemble des effectifs en début et fin de cycle de formation, le nombre de jeunes augmente de 3 % (+61).

Effectifs en FORMATION INITIALE par spécialité et niveau de formation - 2015/2016



Source : DRAAF – SRFD, effectifs en fin de cycle de formation
Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

En 2015/2016, sur les 765 jeunes en fin de cycle de formation, 8 sur 10 sont en formation en productions animales/polyculture élevage ou en aménagement. Parmi les formations à l'aménagement, 80 % des jeunes se préparent aux métiers des travaux paysagers (soit 226 jeunes).

Près de la moitié des effectifs prépare un diplôme de niveau IV (Bac pro, BP, CS), soit 359 jeunes. Le niveau IV compte les 3/4 des effectifs en agroéquipement.

Les jeunes en année terminale de formation de niveau V sont surtout présents dans les formations aux travaux paysagers (31% des effectifs dans ce domaine). Sur l'ensemble des formations agricoles, le niveau V (CAPA, BPA) compte 25 % des effectifs.

Quant au niveau III, il regroupe la moitié des jeunes en productions animales / polyculture élevage (contre 36 % au niveau régional).

L'Ile-et-Vilaine compte 28 % des jeunes bretons en formation initiale : 27 % des scolaires et 31 % des apprentis. Le département est particulièrement bien positionné dans les formations à l'agroéquipement avec 51 % des élèves de la région dans cette spécialité.

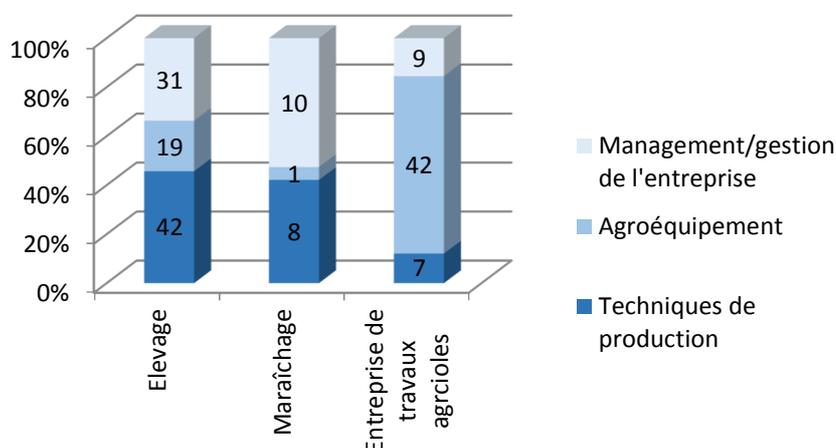
Après leur examen, une partie des jeunes en formation initiale va poursuivre des études. Une partie de ceux qui auront obtenu leur diplôme de niveau V continuera par une formation de niveau IV et ceci vaut également pour les jeunes dans les formations de niveau IV ou III. Ainsi, les 765 jeunes ne vont pas tous être directement disponibles sur le marché de l'emploi après leur examen. Ce facteur doit être pris en compte dans un objectif d'analyse de la dimension du dispositif de formation par rapport aux besoins en emplois du secteur agricole.

Liste des abréviations :
 CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
 Seconde pro : seconde professionnelle
 BPA : Brevet Professionnel Agricole
 Bac Pro : Baccalauréat Professionnel
 BP : Brevet Professionnel
 BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
 CS : Certificat de Spécialisation

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN BRETAGNE

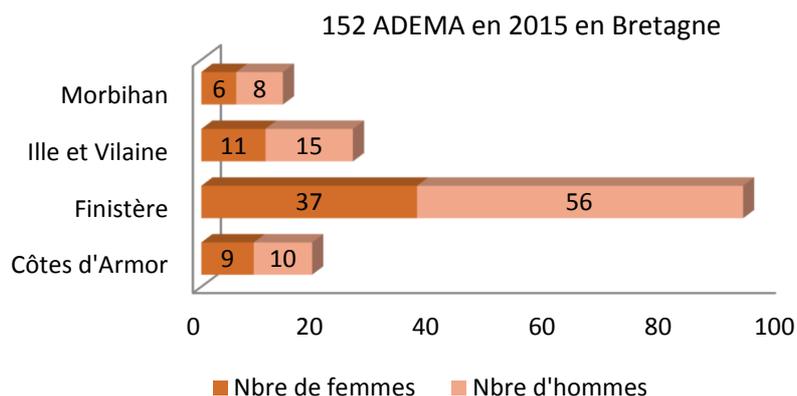
Source FAFSEA Bretagne, 2015

Thématique de formation des 169 contrats de professionnalisation selon le secteur d'activité de l'entreprise



Parmi les 169 contrats de professionnalisation conclus dans les secteurs d'activité relevant des champs d'intervention des AEF, 54% ont été conclus dans des exploitations d'élevage. 30% des contrats de professionnalisation concernent des formations destinées au développement des compétences en gestion de l'entreprise et management.

ADEMA - ACCES DES DEMANDEURS D'EMPLOI AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE (Source FAFSEA Bretagne)



Mis en œuvre et financé par le FAFSEA (OPCA et OPACIF des salariés de l'agriculture et de certains demandeurs d'emploi), le dispositif d'accès des demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture permet de découvrir la diversité des métiers au travers d'un parcours de 154 heures de formation dont 3 semaines en entreprise agricole. En 2015, 152 demandeurs d'emploi ont été inscrits à ce dispositif en Bretagne, dont 41% de femmes (+7% par rapport à 2014). L'âge moyen des stagiaires ADEMA est de 38 ans. 38 stagiaires avaient plus de 45 ans en 2015.

Tout savoir sur l'ADEMA : <http://www.fafsea.com/adema/>

ANNEXE – Détails des codes ROME de Pôle Emploi

A1101 - Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière

Réalise des travaux mécanisés agricoles, sylvicoles ou forestiers (préparation des sols, semis, abattage d'arbres...) selon les objectifs de production (quantité, qualité...), les règles d'hygiène, de sécurité et les normes environnementales. Peut établir la planification des interventions.

Environnements de travail

Coopérative agricole, exploitation forestière, exploitation agricole, Entreprise de travaux agricoles, pépinière, exploitation viticole / vinicole

A1201 - Bûcheronnage et élagage

Réalise des opérations de coupe d'arbres (abattage, élagage...) sur sites forestiers, voies départementales, parcs et jardins, ..., selon les règles de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production (délais, quantités, ...). Peut débarder les grumes. Peut estimer la valeur de coupes. Peut diriger une équipe ou diriger une entreprise de bûcheronnage, d'élagage, d'espaces verts.

Environnements de travail

Centre Régional de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, entreprise de travaux forestiers, collectivité territoriale, groupement de propriétaires forestiers

A1203 - Entretien des espaces verts

Aménage et entretient des espaces verts (parcs, jardins, terrains de sport...) et des décors végétaux d'intérieur ou d'extérieur (bureaux, commerces, halls d'accueil, murs végétaux...) selon les règles de sécurité et la réglementation environnementale. Peut procéder à l'installation de mobilier urbain. Peut coordonner une équipe.

Environnements de travail

Agence et syndic immobilier, infrastructure sportive, collectivité territoriale, bureau d'études et d'ingénierie, entreprise du paysage, entreprise d'insertion

A1205 - Sylviculture

Met en œuvre les opérations sylvicoles sur des parcelles forestières (dépressage, éclaircies, plantation, élagage sylvicole...) selon les règles d'hygiène et de sécurité, les objectifs d'exploitation (commerciaux, qualitatifs...) et les normes environnementales. Peut effectuer des travaux d'aménagement de la forêt et des voies forestières. Peut coordonner une équipe ou diriger une exploitation forestière.

Environnements de travail

Coopérative forestière, pépinière, Office National des Forêts, exploitation forestière

A1401 - Aide agricole de production fruitière ou viticole

Réalise des opérations simples manuelles d'entretien de cultures, de récolte de fruits et de vendange selon les règles d'hygiène, les normes environnementales et les impératifs de production (rendement, délai...). Peut réaliser des opérations de conditionnement des produits.

Environnements de travail

Exploitation arboricole, exploitation viticole / vinicole, pépinière

A1402 - Aide agricole de production légumière ou végétale

Réalise des opérations manuelles d'entretien des cultures et de récolte de légumes (endives, champignons...) ou végétaux (céréales, tabac, fleurs...) selon les règles d'hygiène, les normes environnementales et les impératifs de production (rendement, délai...). Peut réaliser des opérations de conditionnement des produits. Peut effectuer des préparations de commandes.

Environnements de travail

Entreprise de maraîchage, exploitation agricole, plantations de tabac, de cannes à sucre, entreprise horticole

A1403 - Aide d'élevage agricole et aquacole

Effectue des opérations simples d'élevage (distribution de nourriture, capture, ramassage, entretien des locaux...) selon les règles d'hygiène, de sécurité et les normes environnementales. Peut réaliser des opérations de tri et de conditionnement de produits de l'élevage. Peut conduire un troupeau.

Environnements de travail

Entreprise aquacole, ferme d'élevage, haras, manade

A1405 - Arboriculture et viticulture

Réalise les opérations culturales arboricoles ou viticoles (préparation des sols, plantation, taille, ébourgeonnage, application de produits phytosanitaires, récolte...) selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés...) et selon les règles d'hygiène, de sécurité et les normes environnementales. Peut réaliser les opérations de transformation, de conditionnement ou de commercialisation des produits. Peut coordonner une équipe ou diriger une exploitation arboricole ou viticole.

Environnements de travail

Exploitation arboricole, ferme expérimentale, exploitation viticole / vinicole

A1407 - Élevage bovin ou équin

Réalise les opérations d'élevage de bovins ou d'équins (soins d'entretien, reproduction...) selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production (rendement...). Peut cultiver les plantes destinées à l'alimentation des animaux (fourrages, céréales...). Peut coordonner une équipe et diriger un élevage.

Environnements de travail

Centre de formation pour adultes, ferme expérimentale, ferme d'élevage, centre d'insémination, haras, manade

A1408 - Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie

Réalise les opérations d'élevage (nourrissage, soins d'entretien, reproduction...) sur sol, hors sol, en milieu aquatique, d'animaux rares, sauvages ou de compagnie, selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production. Peut transformer et commercialiser les produits issus de l'élevage (miel, pain d'épices, fourrure...). Peut éduquer ou dresser des animaux de l'élevage (chiens...). Peut coordonner une équipe ou diriger un élevage.

Environnements de travail

Élevage de canidés (chiens...), élevage de mustélidés (visons...), élevage d'insectes (abeilles...), élevage de félidés (chats...), élevage d'oiseaux (autruches...), parc animalier, élevage de gastéropodes (escargots...), élevage de reptiles (crocodiles, serpents...), laboratoire de recherche, élevage de gibiers (sangliers, chevreuils...), élevage de rongeurs (rats, souris...)

A1409 - Élevage de lapins et volailles

Réalise les opérations d'élevage hors-sol ou sur sol de lapins ou de volailles selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production. Peut transformer et commercialiser des produits issus de l'élevage (viande, œufs...). Peut coordonner une équipe ou diriger un élevage.

Environnements de travail

Centre de formation pour adultes, ferme d'élevage, ferme expérimentale

A1410 - Élevage ovin ou caprin

Réalise les opérations d'élevage d'ovins ou de caprins (soins d'entretien, reproduction, suivi sanitaire...) de plein air, hors sol, selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production. Peut transformer et commercialiser des produits issus de l'élevage (fabrication de fromages...). Peut cultiver les plantes destinées à l'alimentation des animaux (fourrages, céréales...). Peut coordonner une équipe ou diriger un élevage. L'activité s'effectue en bâtiment d'élevage, à l'extérieur parfois en altitude (pâturage d'estive). Le port d'une tenue professionnelle (combinaison de travail, bottes...) est requis.

Environnements de travail

Centre de formation pour adultes, ferme d'élevage, élevage d'estive, centre d'insémination, ferme expérimentale

A1411 - Élevage porcin

Réalise les opérations d'élevage (nourrissage, reproduction, soins d'entretien...) de porcs en verraterie, en maternité, ou en engraissement... selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production. Peut cultiver les plantes destinées à l'alimentation des animaux (fourrages, céréales...). Peut transformer des produits issus de l'élevage (charcuterie...). Peut coordonner une équipe ou diriger un élevage.

Environnements de travail

Centre de formation pour adultes, ferme d'élevage, ferme expérimentale, centre d'insémination

A1414 - Horticulture et maraîchage

Réalise les opérations de mise en culture (semis, repiquage, traitement, récolte...) d'espèces végétales (horticole, maraîchère, pépinière) selon les règles de sécurité et les objectifs d'exploitations (commerciaux, qualitatifs...). Peut réaliser les opérations de conditionnement des produits récoltés. Peut coordonner une équipe ou diriger une exploitation.

Environnements de travail

Champignonnière, entreprise horticole, pépinière, entreprise de maraîchage

A1416 - Polyculture, élevage

Réalise les opérations de culture de plein champ (semis, traitements, récolte) de céréales et d'autres produits (pommes de terre, betteraves, tabac, tournesol, colza...) selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés...), les règles d'hygiène, de sécurité et les normes environnementales. Peut réaliser des activités d'élevage. Peut coordonner une équipe ou diriger une exploitation agricole.

Environnements de travail

Exploitation agricole, ferme expérimentale

I1103 - Supervision d'entretien et gestion de véhicules

Supervise et contrôle l'entretien d'un parc de véhicules ou le suivi d'une flotte de véhicules professionnels de clients, de sociétés, de collectivités, selon la réglementation de sécurité et les impératifs de coût, délai et qualité.

Environnements de travail

Centre de contrôle technique automobile, entreprise de location de véhicules, collectivité territoriale, concession automobile, entreprise de transport, entreprise industrielle, société de services

I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Effectue les réparations et les révisions des engins et matériels agricoles, de chantier, de levage et manutention, selon les règles de sécurité et la réglementation. Peut effectuer des dépannages sur site (terrains agricoles, chantiers...).

Environnements de travail

Collectivité territoriale, exploitation agricole, entreprise de location de matériels, concession automobile, garage automobile, coopérative agricole, entreprise artisanale, société de services, Entreprise Travaux Agricoles / parcs et jardins

Pour plus de détails (conditions d'exercice, accès à l'emploi, activités et compétences, mobilité professionnelle...) consulter le lien suivant :

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jspz?id=681>



Association
Emploi
Formation
en Agriculture

AEF

Ille-et-Vilaine



santé
famille
retraite
services

Mutualité Sociale Agricole
Portes de Bretagne
02 99 01 80 80
contact@portesdebretagne.msa.fr

La Porte de Ker Lann
Rue Charles Coudé, BRUZ
35027 RENNES cedex 9



Venez découvrir les métiers de l'agriculture et notamment :

- Elevage de gros animaux
- Elevage de petits animaux
- Horticulture et Pépinière
- Cultures légumières
- Machinisme agricole
- Jardins – espaces verts

CANDIDATS,

vous recherchez un emploi en production agricole ?

Consultez les offres d'emploi et déposez votre demande d'emploi

EMPLOYEURS,

vous recherchez un salarié
en production agricole ?

Consultez les demandes
d'emploi et déposez
votre offre d'emploi

Bourse de l'emploi



Le plus court chemin entre l'emploi agricole et vous....



Contactez nous pour en savoir plus :

AEF 35
Maison de l'Agriculture
Rue Maurice le Lannou
CS 14226
35042 RENNES Cedex
02 23 48 29 45
aef-ille-et-vilaine@maison-agri-rennes.fr